

GWENR HA DU

JOURNAL NATIONALISTE BRETON

N°118

DECEMBRE-JANVIER 1997

25 Francs



Mariés de Kertouan - Bro Leon 1840

SOMMAIRE

	Page
SUR UNE POLEMIQUE : HISTOIRE ET HISTORIENS par Yann FOUERE	3/4
L'EUROPE AUX DEUX VISAGES par Edith PERENNOU	4/5
LA BRETAGNE FACE A LA FRANCE par Gaston GLOTIN	5/6
LA VIE DE DEBAUVAIS (I) par le Chanoine POISSON † - Notes recueillies par Yann BOUESSEL du BOURG †	7/10
GUY EDER DE LA FONTENELLE (IX et fin) par Edith PERENNOU	11/13
HISTOIRE DE LA MONARCHIE BRETONNE (V) par André-Yann DENIS	14/21
LIVRES/LEVRIOU par Yann BOUESSEL du BOURG † - Malo BOUESSEL du BOURG - Jacques LIRZIN - Per CAUDAL	22/27

"GWENN-HA-DU" se veut un journal de combat et de rassemblement de TOUS LES BRETONS.

"GWENN-HA-DU" n'entend pas se substituer aux autres journaux bretons qui ont leur raison d'être.

"GWENN-HA-DU" veut simplement GROUPEUR et ENTRAINER TOUTES LES BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques de l'EMSAV, en collaboration AVEC TOUS, SANS EXCLUSIVE, POUR UNE DEFENSE complète, cohérente et plus efficace du PEUPLE BRETON.

Parution bimestrielle ISSN 0246-3474. Abonnt annuel (6 N's sous pli fermé)
Bretagne et Hexagone : 150 Frs - Autres Pays : 170 Frs
Directeur: Jacques LE MAHO. 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS.

SUR UNE POLEMIQUE : Histoire et historiens (suite)

par Yann FOUERE



Suite à mon dernier article, il importe d'abord de reproduire les textes incriminés :

J.C. Cassard : "Le Mouvement Breton a exagéré jusqu'au mythe une épuration qui se serait abattue sur les membres de l'Emsav après la guerre ... En réalité il n'y eut pas d'opérations particulières contre les membres du Mouvement Breton. Ceux qui avaient choisi le mauvais camp furent éliminés et ceux qui furent fusillés ne le furent pas sans raisons. Ceux d'entre les militants bretons qui étaient innocents, et avaient été arrêtés, furent relâchés au bout de quinze jours." ("Peuple Breton", Juin 1996).
Rédaction du "Peuple Breton" (Juillet 1996) : "Les propos de J.C. Cassard ne s'appliquent évidemment pas aux exécutions sommaires et aux règlements de comptes dont les militants bretons ont été victimes, mais seulement aux procès "en règle" ...

Il n'y a pas eu de procès en règle. Rappellons d'abord que des militants bretons furent parmi les premières victimes des exécutions sommaires, et que l'Abbé Perrot ne fut pas le seul prêtre à avoir été assassiné par les maquis communistes, super patriotes de fraîche date. Avant même qu'elle ne commençât "légalement", l'épuration prenait le chemin de celles de 1793 qui exécutaient prioritairement les Chouans, les "Fédéralistes" et les prêtres, seulement coupables, sans doute, eux aussi, de se trouver "dans le mauvais camp".

Ceci dit, on ne peut demander aux historiens et aux journalistes d'être aussi des juristes. Rappelons donc qu'aucun des procès post-libératoires ne peuvent être considérés comme ayant été des procès en règle. Ils furent tous intentés en vertu d'une législation d'exception et de circonstances prise par les premiers gouvernements de la Libération. Cette législation violait des principes fondamentaux de tout droit civilisé : celui de la non rétroactivité des lois inscrite dans les Droits de l'Homme et celui du droit de tous les citoyens à une justice impartiale. Rappelons que les jurés appelés à siéger dans les nouvelles "Cours de Justice" ne devaient être choisis que parmi les organisations de la Résistance française dont le nombre avait subitement grossi depuis la fin de l'occupation allemande. L'un de nos confrères de la grande presse quotidienne de Bretagne a récemment rappelé que les premiers jurés de la Cour de Justice de Rennes s'y rendirent

avec leurs mitraillettes, que tout ce qu'on attendait d'eux était d'appliquer une justice sommaire et expéditive ...

Quant aux "Chambres Civiques", elles étaient chargées de réprimer le "délit d'opinion" commis par les adhérents des partis collaborationnistes français créés sous l'occupation. Ce n'était pas le cas du Parti National Breton ou P.N.B. créé bien avant la guerre. Les Cours de Justice pouvaient frapper les accusés de toutes les peines criminelles, y compris la mort, les deux juridictions pouvaient aussi infliger des peines "d'indignité nationale", sorte de mort civile, et de confiscations de biens;

J.C.Cassard se trompe

Cette législation d'exception s'appliquait certes à tous les citoyens français, Bretons y compris. Mais ce qui est en question ici est de savoir si des militants bretons, politiques et culturels, ont été, dans l'application de ces textes et devant ces juridictions d'exception, traités différemment des citoyens français auxquels on ne pouvait reprocher un quelconque engagement breton. Or, sur ce point précis, il paraît évident que J.C. Cassard se trompe et, avec lui, nombre d'historiens "officiels". une étude plus approfondie des faits ne permet pas d'en douter. Tout l'état-major du P.N.B. du Finistère, et nombre de personnalités bretonnes et de militants culturels furent arrêtés et emprisonnés dès les lendemains de la Libération. Il ne fait pas de doute que la rafle Allard-Le Gorgeu, en Novembre 1944, quatre mois après la Libération, fut plus spécialement dirigée contre eux ...

Il suffit de se référer aux journaux de l'époque pour s'apercevoir qu'un quelconque engagement breton était, en tous les cas, retenu comme circonstance aggravante dans tous les jugements rendus; nombre de condamnations à l'indignité nationale n'étaient basées que sur lui. Dans mon livre "La Bretagne écartelée" (*1), j'ai donné des exemples d'arrestations, de jugements et de condamnations de militants bretons auxquels on ne pouvait reprocher que leur engagement breton, politique ou culturel.

La vérité, en fait, réside dans ce passage que j'ai reproduit dans mon dernier livre "La Maison du Connemara" (*2), du rapport des Gallois, venus à l'invitation du gouvernement français, enquêter sur la manière dont avait été conduite l'épuration en Bretagne : "Il paraît incontestable que le gouvernement français s'est servi comme prétexte de l'action de quelques extrémistes peu nombreux qui, eux, ont vraiment collaboré avec les Allemands, pour tenter de jeter le discrédit sur le Mouvement Breton dans son ensemble, et pour persécuter des gens qui ne méritaient nullement de l'être." Aucun historien, qui s'efforce de décrire et de juger cette période de l'Histoire, ne peut se permettre d'ignorer les conclusions de ce rapport d'enquête dont personne ne peut contester l'objectivité.

Quant à dire que les militants bretons qui avaient été arrêtés et qui "étaient innocents" furent libérés au bout de quinze jours, cela n'

est pas sérieux. On ne connaît guère que Kera-
vel, l'une des victimes de la rafle Allard-Le
Corgeu, qui bénéficia de cette faveur, en raison
justement des liens étroits qu'il entretenait avec
le parti communiste français.

Le Général de Gaulle a-t-il été trahi ?

Le Général de Gaulle avait pourtant défini
clairement les limites que devait observer la
conduite de "l'épuration" en Bretagne : "Si les
autonomistes ont trahi, ils seront punis pour tra-
hison. S'ils ont été autonomistes sans avoir trahi,
c'est une autre histoire." Les faits indiquent à
l'évidence que cette distinction élémentaire n'a
pas été respectée, et que, tout particulièrement
dans les quatre départements de la Région admi-
nistrative Bretagne, nombre de Bretons ont été
arrêtés, emprisonnés et souvent condamnés non
pas pour avoir "trahi", mais tout simplement pour
avoir eu une activité bretonne, avant et pendant
la guerre.

Faut-il donc conclure que les "Comités de
Libération", les autorités locales, les Préfectures
et le Commissariat régional de la République
ont, sur ce point précis, outrepassé les pouvoirs
qu'ils possédaient ? Faut-il croire que, ce fai-
sant, ces derniers n'ont pas respecté la volonté
exprimée par le Général de Gaulle ? Voilà bien
un sujet qui, cinquante ans après les faits, de-
vrait tenter nos historiens et nos chercheurs.
Pourquoi hésiter à le faire au lieu de suivre
allegrement et sans réserves les chemins battus
d'une constante propagande ?

Il nous reste donc quelques questions à po-
ser. L'essaierai de le faire sans trop tarder.

(1*) - "La Bretagne écartelée" - Nou-
velles Éditions Latines, Paris - Éditions
de 1962 et de 1976.

(*é) - "La maison du Connemara" - Ed.
Coop Breizh, Spezet 1995.

L'EUROPE AUX DEUX VISAGES

par Edith PERENNOU

J'ai souvent des "coups de colère" sur
l'Europe, c'est-à-dire le mondialisme dont l'Eu-
rope est l'échelon dans notre partie du monde ...

Or, les Bretons qui se souviennent du livre
de Yann Fouéré : "L'Europe aux cent dra-
peaux", sont pour la plupart de féroces partisans
de l'Europe actuelle qui n'a rien à voir avec
celle de Monsieur Fouéré ...

Le mondialisme, c'est l'esclavage de tous
les peuples ramenés au même niveau par quel-
ques chefs d'Etat de pays géants. La France n'en
est pas, et encore moins la Bretagne ...

Je ne comprends pas comment les grands
esprits n'évitent pas le piège où nous nous pré-
cipitions ... Ne voient-ils pas à quel point les na-

tionalismes sont hués, persécutés ? Ce sont les
apatrides, sans liens nationaux, sans pays, qui se
sont emparés de la maîtrise de notre Terre

Même les Bretons ne s'avouent plus na-
tionalistes, ils ne l'ont plus. Ils sont culpabilisés
et ils n'ont pas le courage de réagir, contre les
terroristes de la pensée.

Le mondialisme et son premier échelon,
dans notre partie du monde, nommée "l'Europe",
sont en train de nous vampiriser. Cette utopie
dangereuse, autant que le communisme, autant
que le capitalisme sans limites, a commencé par
détruire le sentiment d'appartenir à un pays, à
une patrie - ce qui empêche de les défendre -
et maintenant elle tente de nous culpabiliser ...
Car il demeure dans le coeur des hommes le
besoin d'avoir des racines. Le miroir aux a-
louettes de l'argent, de la prospérité pour tous,
ne suffit pas à faire le bonheur de toutes les
âmes américaines. D'ailleurs l'argent et la pros-
périté pour tous, nous commençons à voir qu'ils
ne sont que des appâts cachant le chômage, la
dépossession, la ruine et finalement l'esclavage,
qui nous attend.

Déjà aucun pays d'Europe n'a le droit de
se dissocier de ses partenaires. Les situations ne
sont pas les mêmes pour tous, pourtant. Ni les in-
térêts. Peu importe, il faut obéir et suivre ...

La France est terriblement endettée, ce
qui oblige ses contribuables à payer, par leurs
impôts de plus en plus lourds, de plus en plus
insupportables, des intérêts incalculables. Incal-
culables, car les conséquences du tout nucléaire
ne sont pas chiffrées, ni celles d'autres erreurs
technocratiques ... Lesquelles d'ailleurs, comme
la pollution de l'eau, "la vache folle", etc ...
sont reconnues à grand peine et pas énergi-
quement contrées ... Le sens de l'humain a
disparu au point de permettre le scandale du sang
contaminé.

L'Europe s'est-elle montrée énergique
pour nous protéger de la maladie de la "vache
folle", elle tergiverse encore ...

L'Europe devait nous éviter les guerres ...
A-t-elle interdit celle du Golfe, qui concernait
les Américains ? Son bon coeur claironnant qu'il
se répand sur toutes les misères du monde, a-t-
il épargné les populations du Koweït ? Quel
lavage de cerveaux européens, à propos de cette
guerre. Tout à fait à la manière des Nazis ! Al-
lons, cessons de voir des Nazis partout !

Chez les mondialistes, chez les Euro-
péens fanatiques, il y a aussi des Nazis qui som-
meillent ...

En ce qui concerne l'Europe, la ruine
actuelle de la France ne lui permet d'en financer
les charges. Avons-nous les moyens aujourd'hui,
de construire de tels palais, de les entretenir,
et aussi incapables de remédier à nos malheurs ?

Du Parlement, il sort beaucoup de belles paroles
et pas plus d'actions nécessaires et bénéfiques
que de notre Chambre des Députés ...

Ces députés, d'où qu'ils soient et quoiqu'ils
représentent, ne voient-ils pas notre technologie
et nos usines déguerpir en masse vers l'Extrême-
Orient ou d'autres pays à bas salaires ? Croient-
ils que ces fuites n'entraînent aucune conséquence
sur les emplois en France ? Depuis quarante ans
que nos technocrates accumulent les erreurs, à
commencer par l'industrialisation de l'agriculture,
le bon sens a subi tant d'attaques qu'il a tota-
lement disparu des esprits.

Les hommes qui nous représentent ne sa-
vent plus voir ce qui peut nous nuire. Ils ne sa-
vent qu'obéir à un parti, lui-même inféodé. Nous
sommes commandés par des vassaux. Notre destin
est entre les mains de vassaux. Et nous les
payons. C'est le comble de la bêtise !

Le système est parfaitement organisé de
façon à ce qu'il n'y ait plus d'hommes libres. La
paysannerie, la vraie, a été détruite par l'in-
dustrialisation agricole afin qu'il n'y ait plus
d'hommes libres. Les paysans étaient les derniers
hommes libres. Il n'y en a plus.

Aussi bien, le jour où le mondialisme le
décidera, la planète pourra être privée de com-
bustible ou plongée dans une disette générale. Les
possibilités personnelles ont été éliminées ou sup-
primées. En France, les réglementations d'E.D.F.
ont découragé les utilisateurs d'énergie hydroé-
lectrique ... L'énergie éolienne a été tournée en dérision
ou carrément sabotée. Les pouvoirs publics
ne s'intéressent pas à la méthanisation privée. Et
nous n'avons plus d'argent, même pour les re-
cherches médicales. Ne parlons donc pas des au-
tres ... Notre Etat français ne s'intéresse qu'à ce
qui lui permet de lever des taxes, et cela sans
contrepartie.

Nous avons fait, nous a-t-on dit, la Ré-
volution, parce que les privilèges des seigneurs
n'étaient plus compensés par la protection des
gens qui les servaient, de multiples manières.

L'Etat que nous entretenons ne nous défend
plus. Il n'a pas su nous éviter les pièges où nous
sommes tombés. Il n'a pas su prévoir. Il ne sait
qu'obéir à plus fort que lui, et puiser dans nos
bourses jusqu'à les vider.

Les Etats qui se soumettent à l'Europe sont
vraiment inconscients. Un jour viendra où les
Européens s'en débarrasseront. Les peuples ont-ils
besoin de toute une hiérarchie - coûteuse - de
représentants ? Pourquoi des députés, des sénateurs,
des conseillers généraux ? Et même pour-
quoi des conseillers régionaux et des maires si
toutes les décisions obligatoires du Nord au Sud
et de l'Est à l'Ouest ? L'Etat dévot ses char-
ges, en augmentant les impôts. Il nous fait sup-
porter et payer les erreurs de gestion, du Crédit

Lyonnais, par exemple. Qu'il surveille ses amis,
nous n'avons pas à rembourser leurs erreurs ou
escroqueries.

Je ne vois pas pourquoi les Bretons de-
vraient accepter d'enthousiasme les engouements
français tels que l'Europe.

D'ailleurs les "engouements français",
c'est vite dit ? Si l'Etat socialiste de Monsieur
Mitterrand n'avait pas, par une propagande ef-
frénée, forcé les consciences et les jugements,
par bon nombre de mensonges, le "non" à l'Eu-
rope l'aurait remporté sur le "oui" !

Quelle est la solidarité cachée qui engage
les successeurs de Monsieur Mitterrand à conti-
nuer la même politique européenne dont les ef-
fets désastreux sont bien apparents ?

LA BRETAGNE FACE A LA FRANCE

par Gaston GLOTIN

Ce face-à-face dure depuis des siècles.
Il a connu des hauts et des bas, surtout des bas
lorsqu'est entré en jeu le rapport des forces.
Mais actuellement, ce rapport est en train de
changer, car interviennent de nouveaux élé-
ments, de nature morale et intellectuelle cette
fois. Nous pouvons désormais relever la tête et
parler haut et fort devant un Etat-nation vaniteux
mais corrompu, dont les "élites" ont, pour une
part importante, perdu repères et sens moral.
Etat-nation qui est en train de s'étouffer sous son
propre poids.

Mais soyons sans illusions sur la capacité
de résistance des parasites de toutes sortes qui
prolifèrent et s'accrochent à ses structures ver-
moulues.

Nous avons deux forces, deux armes que
nos adversaires n'ont pas :

D'abord nos valeurs celtiques de tolérance et
de respect, respect des êtres et des choses, res-
pect des autres et de soi-même, respect du tra-
vail et des idées, sans pour autant régenter le
monde, mais avec ce complément indispensable :
nous voulons aussi être respectés ;

Ensuite en face des égoïsmes corporatistes
et individuels qui sont l'essence même de la
société française, nous plaçons notre nationalisme
pacifique qui oppose au chauvinisme "bleu-
blanc-rouge" notre sentiment d'appartenance à un
vrai peuple avec sa culture et son Histoire, et
qui substitue aux querelles de clocher clochemer-
lesques l'esprit de solidarité du "Pays".

Mais ne cachons pas nos faiblesses : il
nous manque, dans notre lutte, l'efficacité. Et si
nous voulons être efficaces, il nous faut :

a/ non seulement nous unir nous-mêmes,

mais intégrer à notre jeu ceux qui, dans l'Hexagone, ont conscience de la désagrégation de la société française, de l' inanité des "valeurs" républicaines et sont prêts à adopter les nôtres;

b/ avoir nous-mêmes une vision claire, réaliste et constructive de l'organisation de notre propre société, notamment à travers de nos institutions, lois et règlements;

c/ proposer et expliquer nos propres conceptions dans les domaines qui conditionnent la vie matérielle quotidienne de chacun, Français et Bretons, en face de dures réalités sociales.

Et ceci sera très difficile, car il nous faudra sortir nous-mêmes des sentiers battus, des idéologies rêveuses, des théories technocratiques, des idées toutes faites, du langage politicien hexagonal.

Il faudra être capables d'aborder "autrement" les problèmes économiques, fiscaux et sociaux.

Il faudra "déranger" les gens et leurs habitudes de penser, savoir, utiliser un langage simple.

Cela s'appelle une révolution.

Langues Régionales

DU NOUVEAU ???

Organisé par le député RPR du Tarn, Bernard Carayon, en collaboration avec le Comité français du Bureau Européen des Langues Moins Répandues (BELMR), un colloque sur les langues régionales ou minoritaires s'est tenu à Paris, le 30 Octobre dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Y assistait notamment Scola Corsa di Bastia. L'association oeuvre sur tous les terrains, y compris celui juridique où elle recherche des failles dans la forteresse jacobine.

Et elles se font jour inévitablement avec l'Europe qui avance, un nombre conséquent maintenant de députés, toutes tendances confondues, sont favorables à une reconnaissance officielle des langues régionales, parmi eux, mêmes, certains ministres ou anciens ministres.

Ainsi, à l'occasion de ce colloque parlementaire du 30 Octobre, M. Carayon s'est déclaré tout à fait favorable à la signature de la Charte européenne, et, à l'issue du colloque, a pris plusieurs engagements, dont notamment, l'initiative d'entamer les démarches auprès du très jacobin Président de l'Assemblée nationale, Philippe Seguin, en vue de constituer un intergroupe parlementaire "Langues et Cultures de France".

Les associations représentées lors de ce colloque ont approuvé les différentes résolutions et ont décidé d'apporter tout leur soutien aux différentes initiatives qu'entreprendra M. Carayon en vue d'obtenir par la France la signature de la Charte européenne. Celle-ci, même si elle est considérée comme insuffisante dans ses principes minimum, et bien en deça de ce qui est déjà tout naturellement en application dans nombre de pays européens, permettrait néanmoins d'ouvrir un espace légal aux différentes langues régionales.

Une brèche.

Pour la Corse, seul José Rossi, député d'Ajaccio, a pris part aux travaux du colloque, confirmant son engagement antérieur en faveur de la sauvegarde et de la promotion des langues.

A noter enfin, la déclaration, qui vaut le détour, de Charles Pasqua, et ancien ministre, Retenu par ses obligations, il a néanmoins fait parvenir un courrier à l'occasion de ce colloque, dans lequel il déclare tout de go : "Plus généralement le provincial que je suis et qui pratique avec plus ou moins de bonheur deux langues régionales, et le Ministre de l'Aménagement du Territoire que j'ai été, ne saurait mésestimer la richesse que constituent pour notre pays nos langues régionales. Il faut être vigilant quant au respect qu'on leur doit et exigerant quant aux efforts d'enseignement et de promotion qu'elles méritent si l'on veut qu'elles demeurent vivantes ... Les encouragements, leur donner les moyens de se développer, de s'adapter à notre temps, ce n'est pas nuire à l'unité linguistique de la France "

Ubba !

Vérité révélée ou intelligence politique de devoir embraver sur les évolutions inéluctables, ce sont de petits pas hésitants de fournis, mais des petits pas tout de même. L'adoption par le Conseil de l'Europe de la fameuse Charte pour les langues régionales ou minoritaires, aura certainement contribué à ses évolutions. Merci encore l'Europe ! Reste que la France progresse très, très lentement (la Charte a été soumise à la ratification des Etats ... en 1992 !) Beaucoup trop même en regard à la situation de nos langues. La langue corse pour sa part n'est plus utilisée par les jeunes générations, elle se "francicise" à la vitesse grand V, perd de sa saveur et s'appauvrit dans l'oubli de ses expressions si particulières ou de ses proverbes. Sa reconnaissance viendra, mais le jacobinisme joue la montre. Tiendra-t-elle suffisamment longtemps ?

Extrait de notre confrère "ARRITI" Journal Nationaliste Corse

LE POIDS DES REGIONS EUROPEENNES

Allemagne	16 Länder	545 Kreis	16.068	Comm.
Belgique	3 Rég.	9 Prov.	596	Comm.
	+ 3 Comm. linguistiques			
Espagne	17 Comm. autonomes	50 Prov.	8.027	Comm.
France	26 Rég.	100 Dép.	36.763	Comm.
Italie	20 Rég.	94 Prov.	8.027	Comm.
	dont 5 à Statut spéc.			
Danemark	14 Comités		275	Comm.
Grèce	54 Nomos		6.022	Comm.
Irlande	31 Comités		84	Comm.
Pays-Bas	12 Prov.		702	Comm.
Roy.-Uni	57 Comités		481	Distr.
Portugal	2 Rég. autonomes		275	Munic.
Luxembourg			126	Comm.

Une étude inédite du Chanoine POISSON

LA VIE DE DEBAUVAIS

(1)

Quelques temps, avant sa mort, j'avais demandé au Docteur Louis LEBRETON de bien vouloir me donner les photocopies des manuscrits en sa possession, du Chanoine POISSON, afin qu'ils puissent être édités.

Il m'apprit alors qu'il avait déposé ces manuscrits à la bibliothèque de l'Abbaye Saint Guenot de Landevennec.

Il devait me les envoyer mais l'Ankou ne lui en a pas laissé le temps et c'est à l'obligeance du Père Marc, bibliothécaire de l'Abbaye que j'ai dû de pouvoir enfin prendre connaissance du texte intégral de cette vie de Debauvais dont la seconde partie était égarée, et qu'il a retrouvée.

Document doublement précieux, non seulement par ce qu'il nous apprend sur DEBAUVAIS lui-même, mais également par ce qu'il nous révèle de l'esprit et des véritables sentiments de son auteur, le Chanoine POISSON, cet homme secret, en qui brûlait une flamme intense, âme soeur en vérité de son compatriote et ami, François DEBAUVAIS, issu comme lui des vieux quartiers rebelles de la Rennes profonde.

Puisse tout souvenir être à jamais conservé !

Yann BOUËSEL du BOURG †

I - L'Enfant

Écrire la vie d'un homme politique n'est pas chose aisée. Il y en a tant de nos jours ! et qui se présentent au public avec de telles tares qu'on peut hésiter à les aborder. Que vont-ils laisser apparaître derrière la façade ? Rarement du génie, beaucoup de boursoufflures, quelquefois de la pourriture. Deb, comme on l'appelait dans les milieux bretons, ne fut pas un politicien par ambition, mais avant tout un militant. Il aima la Bretagne autant qu'un homme peut l'aimer. Il n'est devenu un homme politique que par la force des choses, et il est resté lui-même jusqu'au bout. C'est pourquoi parmi tous ceux - (je mets à part l'abbé Perrot) - qui avant 39, ont consacré leur vie au relèvement de la Bretagne, la figure de Deb se détache dans un rayonnement plus pur, parce que vraiment désintéressé. D'autres ont pu avoir plus de talent, peu ont eu autant d'abnégation que lui. C'est pourquoi il restera grand.

François Debauvais est né à Rennes le 31 Janvier 1903 dans cette rue Saint-Malo, la "Rue Haute" comme il aimait à dire (1*), une des rues les plus peuplées de la capitale bretonne.

Son père était préparateur en pharmacie, chez un apothicaire plus avide de caresser les Muses bretonnes que de préparer des onguents. Le jeune Deb eut sans doute l'occasion de lire les poésies du "patron", et peut-être d'y puiser l'amour de la Bretagne. Sa mère était marchande de tissus et faisait les différents marchés de la région. On a quelquefois reproché à Deb de n'être pas Breton. Il protesta énergiquement et se montra toujours très fier de ses origines gallo.

Tout jeune, Deb pensa breton. Ce n'est certes pas à l'école primaire de la rue d'Echange qu'il y puisa l'amour de la Bretagne ! Il le dira plus tard. Sous la férule du franc-maçon Bizet, on ne pouvait avoir qu'un seul culte : celui des

"Grands Ancêtres".

Et cependant au seul mot de "Bretagne", tout l'être du jeune Deb vibrerait. Il y a des impronférables. Comment des enfants qui n'ont pas appris dans les manuels scolaires l'Histoire de la Bretagne ont-ils pu briser dès leurs premières années le carcan de l'enseignement officiel. Influence des parents ? Dans le sens breton, à peu près nulle. Des lectures ? Peut-être. C'est le cas de Deb et ce n'est pas un cas isolé et celui qui écrit ces lignes s'est trouvé dans la même situation et à peu près à la même époque. Atavisme ? Explication donnée par certains.

Le jeune Deb cherchait tout ce qui intéressait la Bretagne (*2). Les gros livres comme ceux de La Borderie n'étaient pas à sa portée. Mais il entrevoyait confusément qu'on lui cachait la vérité. Par recoupements, il finissait par comprendre qu'on le trompait. L'Histoire qu'on lui faisait apprendre en classe, n'était pas celle de son pays qui autrefois avait été indépendante. Et il se prenait à rêver qu'un jour cette indépendance lui serait rendue. Quelquefois même il osait livrer à des camarades le secret de ses pensées. Ceux-ci écarquillaient les yeux. Ils ne comprenaient pas. Et puis on était en pleine guerre 14-18; dans les journaux, dans les conversations, il n'était question que des régiments bretons qui se faisaient massacrer avec un courage héroïque pour la France.

Et il n'y avait pas que la Bretagne en cause ! Voilà que l'Irlande se soulève à Pâques 1916. Plus tard Deb a narré un souvenir d'enfance. Déjà tout l'homme était là !

(1*) - Au temps de la Révolte du Papier Timbré, c'était la "Rue Haute".

(2*) - L'influence des romans de Paul Féval sur le jeune Deb est certaine.

"J'avais 13 ans. J'habitais Rennes où je suis né. Breton d'instinct, j'avais appris ailleurs qu'à l'école primaire et latine, au hasard des lectures que les Bretons étaient des Celtes et qu'ils avaient des frères de race dans les Iles Britanniques : en Galles, en Ecosse, en Irlande.

J'avais lu un livre ou deux sur l'Irlande et c'était déjà à mes yeux d'enfant un modèle de résistance à la domination étrangère.

Tout comme un Irlandais de pure souche, j'avais senti la vérité politique de la formule : England's difficulty, Ireland opportunity.

C'était pendant la guerre. Mes sentiments de Breton séparatiste étaient à rude épreuve. Dans mon âme d'enfant je sentais que la Bretagne était en train de perdre une grande occasion. J'attendais de l'Irlande un geste que mon pays ne pouvait faire. Sans réfléchir, je sentais que l'Irlande, elle, ne manquerait pas l'occasion. Je guettais dans les journaux la moindre nouvelle la concernant.

Un jour, je lus qu'un bateau allemand - c'était l'"And" -, avait été déposé par les Anglais. C'était trois jours avant Pâques (1916). Alors je fus certain. L'Irlande allait se soulever. Je te dis à mon père qui n'y attacha aucune importance. Mais moi, chaque jour, j'attendais la nouvelle du soulèvement.

Le jour vint. Le Mardi de Pâques, les journaux apprirent au monde qu'une révolte avait éclaté à Dublin. J'étais heureux. J'aurais voulu pouvoir orier ma fraternité pour les Irlandais et partir vers eux. La guerre, elle n'était plus à Reims ou à Arras, mais à Dublin.

Manifestez mes sentiments ! J'écrivais alors sur quelques papiers blancs avec une petite machine à écrire d'enfant ces simples mots : "Vive l'Irlande", que je collais ensuite sur un mur de la ville.

Quelques jours après le rêve était brisé, les insurgés battus, mais il y avait au moins un jeune Breton qui avait compris la leçon."

(B.A. 12 Mai 1935)

Au souvenir personnel de Deb, O. Mordrel ajoute ces lignes :

"Le soir agenouillé au pied de son lit, le petit Français âgé de treize ans, se mit à prier Dieu d'accorder la victoire à notre soeur l'Irlande, en attendant de l'accorder à la Bretagne."

II - Les Débuts de Breiz Atao

En 1918. Tous les journaux, toutes les revues qui assuraient la vie de la pensée bretonne avaient disparu pendant les quatre années de

guerre, toutes les organisations régionalistes se trouvaient réduites ou impuissantes. La mobilisation avait pris les chefs, et la mort avait frappé parmi eux. On pouvait croire qu'après le brassage de la guerre, l'idée bretonne ne se relèverait plus. Un certain Lefebvre, depuis bien oublié, en profitait pour sonner le glas de la Bretagne.

El pourtant le 17 Septembre 1918, à Rennes, une poignée de jeunes relèvent le gant et fondent une association destinée à propager l'amour de la Bretagne. C'est le Groupe Régionaliste Breton, le G.R.B. Job de Roigné en est le premier président.

Au mois de Janvier 1919, paraît un nouveau périodique. Son titre est à lui seul un drapeau contre les "tombeurs de la Bretagne". Breiz Atao, Bretagne toujours ! Morvan Marchal, secrétaire du Groupe, en assure la rédaction. Mordrel, Brieler, Deschard, Bassel, Drezenn, Monot, sont à pied d'oeuvre. Ils recrutent des membres surtout parmi les étudiants. Ils sont régionalistes. "Donner à la nationalité bretonne son plein développement, décentraliser sera le plus sûr moyen d'éviter que la Bretagne devienne pour notre chère patrie française une Irlande ou une Vendée." (B.A. N° 3).

Un soci anima ces jeunes : sauver la langue bretonne et montrer qu'il n'y a qu'une Bretagne - la Bretagne gallo aussi bretonne que la Bretagne bretonnante.

Les débuts sont modestes. Marchal a lancé Breiz Atao avec un capital de 7 Frs 50. (Congrès du P.A.B. 1929 - Rennes). Mais dès le mois de Décembre 1919 le Groupe Régionaliste Breton qui a réussi à s'affilier de nouveaux membres, forme la section de l'Unvaniez Yaouankiz Breiz, l'Union de la Jeunesse Bretonne. On annonce l'édition d'une petite Histoire de Bretagne, Mademoiselle de Coatsgourc'h (lisez Damio (*)), en sera l'auteur et Jeanne Malivel, l'illustrera. En un an, du bon travail a été fait. "L'Hermine de Bretagne" du bon poète Tiercelin signale à ses lecteurs, en termes sympathiques l'existence de ce groupe de jeunes.

"Bien qu'il n'ait pas tenu de Congrès, il me paraît juste de signaler le Groupe Régionaliste Breton parce que cette organisation fera parler d'elle un jour. Dès maintenant les grandes lignes de sa propagande sont tracées.

- Conserver à la Bretagne sa nationalité en intensifiant chez les Bretons le sentiment national.

- Intensifier ce sentiment par une propagande portant à la fois sur la Langue, le Costume et l'Histoire.

- Retourner au Génie Celtique, seul compatible avec notre nationalité."

Tiercelin en terminant "mettait ces jeunes en garde contre les outrances".

(*) - Jeanne Le Coroller (Madame du Guerny)

Breiv Tiercelin, avec tous les anciens des Groupes Régionalistes, l'aviez-vous assez chantée la "Bretagne libre" à "Breiz digabestr". Ils seront logiques avec vous-mêmes, la Bretagne libre, pour vous, c'était la Bretagne du passé, pour eux ce sera celle de l'Avenir !

III - Le commencement de l'action

Breiz Atao avait un an d'existence quand Deb y publia son premier article. Quelle joie au cœur il dut avoir. Qui n'a jamais publié, ne peut se rendre compte de la joie qu'on éprouve à voir sa prose imprimée noir sur blanc ! Pouvoir exprimer ses idées personnelles, les faire admettre par d'autres, et l'on croit facilement qu'il suffira de présenter la Vérité pour que le monde entier l'accepte immédiatement !

Son premier article : "Unir plus fortement la Haute et la Basse Bretagne" est un plaidoyer en faveur du pays Gallo, plus déshérité et qui cependant s'est montré aussi farouchement breton que la Basse-Bretagne. Il conclut son article par ces paroles qui seront tout son programme de militant :

"Les Bretons doivent entreprendre pour la sauvegarde de leur patrimoine national une lutte où tout intérêt particulier devra disparaître devant l'intérêt général, celui de la Patrie bretonne". (B.A. Janvier 1920)

La suite montrera que jamais Deb n'a varié et qu'il a rempli à la lettre ce qu'il demandait aux autres.

A partir de ce moment Deb fait figure de chef. Ses amis lui font confiance et l'élient président de l'U.Y.B. (*1), section de Rennes, pour l'année 1920. Il n'avait que dix-sept ans, et une formation primaire, mais Deb est un esprit froid, méthodique, tenace, il complètera ce qui manque à son instruction et mettra, au service du parti son sens de l'organisation. D'autres penseront, lui il mettra de l'ordre. "Avant la guerre, écrit-il (B.A. Mai 1920) les nationalistes bretons ont vécu trop souvent dans le rêve, ils se sont hypnotisés la plus grande partie du temps sur des mots. Ce n'est pas en criant : "La Bretagne debout ! Mort aux Francs !" que l'on referra de notre patrie une nation celtique, mais en ayant sur la masse une action rationnelle, méthodique, continue, pour faire du mouvement breton, le mouvement de tout un peuple, un mouvement national." Il envisage d'organiser dans toutes les régions de Bretagne des tournées de propagande, pour peu qu'on l'aide matériellement, de répandre des tracts, des affiches et même d'ameuter la presse qui soutiendra ou plus souvent combatta le mouvement breton, mais de toutes façons, parlera, de lui. Ainsi le mouvement breton ne sera plus "l'apanage" de vieux messieurs bien rangés.

En Janvier 1921, Deb devient l'admi-

nistrateur de B.A.. Le 11 de la rue Saint-Malo, domicile de ses parents, devient le siège du journal. Au mois de Juillet Marchal démissionne et la charge de la Rédaction va incomber en inséparable à Deb. Désormais son nom sera inséparable de B.A. Il inaugure sa prise de possession par un article contre Duguesclin et l'attachage de multiples papillons sur les murs de Rennes, lors de la venue du Maréchal Foch à Rennes. C'était osé ! profiter de la venue du grand soldat invité par l'Association Bretonne pour faire l'éloge du Connétable. Cette crânerie fut loin de déplaire à Foch, dit-on !

Depuis un an, B.A. était devenu l'organe du Nationalisme Breton. Lorsque Deb prit la direction effective du mouvement, le journal porta en sous-titre :

"La Nation Bretonne"

"Breiz Atao ! Bretagne Toujours !" reste notre cri de ralliement. Mais il fallait inscrire à notre fronton qui représentait plus exactement nos buts et notre état d'esprit."

Un Comité de Rédaction et de Direction fut constitué dans lequel Deb joua le premier rôle avec Mordrel. La propagande fut amplifiée, le journal compta des lecteurs plus nombreux, s'imposa par la doctrine et la présentation ; la langue bretonne y prit une place plus importante : le Père Vallée y publiait des articles. Rapidement B.A. prit le pas sur toutes les autres publications bretonnes. Deb avait su coordonner toutes les bonnes volontés.

De concert avec Mordrel, Deb mit en valeur les bases historiques de la doctrine nationaliste, mais son bon sens pratique vit que tous les arguments peuvent rester lettre-morte pour un certain public plus soucieux d'intérêts matériels que de principes. C'est pourquoi il s'orienta vers les questions économiques : aménagement des ports, voies de communication, industrie, agriculture, ressources maritimes. Des études entreprises par B.A. dans ces différents rayons intéressèrent chaque jour un public plus nombreux, parce qu'elles prouvaient, chiffres en main, que la Bretagne n'était pas à la hauteur de son potentiel économique par l'incurie de l'Etat français et qu'elle n'avait rien à envier en face de nations indépendantes plus petites qu'elle.

Désormais plus de compromissions ! Deb a en horreur toutes les "pantalonnades" des revues régionalistes qui proclament la nécessité de défendre le patrimoine national de la Bretagne par tous les moyens, qui vont travailler à défranchiser le pays, mais qui proclament leur indéfectible attachement à la Grande Patrie. On est Breton ou on ne l'est pas ! Deb veut que le mouvement breton soit logique !

Deb était séparatiste de sentiment, comme tout Breton qui connaît l'Histoire de son pays, et qui voit que la Bretagne n'a rien à

(*1) - Unvaniez Yaouankiz Breiz (Union de la Jeunesse Bretonne.)

gagner de son union avec la France, mais il voyait clairement que le sentiment devait s'effacer devant la raison. Si l'Etat français voulait, tout pouvait s'arranger dans le fédéralisme. Deb ne deviendra séparatiste de fait que lorsqu'il verra que la France entraîne la Bretagne vers une autre guerre qui sera encore plus néfaste que celle de 14-18 dans ses conséquences et qu'il n'y a aucun geste généreux à attendre des Jacobins. Ce sont les injustices de l'Etat français à l'égard de la Bretagne qui le rendront séparatiste.

Mzis d'ici là il faut travailler et il faut vivre. Au seul de la quatrième année, B.A. fait le bilan de la situation : "Notre principal souci a été de rendre B.A. plus propre à pénétrer les Bretons instruits que vise notre propagande. Seules, certaines idées préconçues, certains préjugés, basés sur l'erreur ou l'ignorance nous séparent d'eux; nous avons entrepris de les abattre en plaçant la question bretonne sur le terrain des faits. Nos idées ont gagné en clarté et en force de pénétration. Nous avons également entrepris de situer notre mouvement par rapport aux mouvements moutiaux qui l'intéressent afin d'en faire mieux saisir le sens et la portée.

Par ailleurs, afin de permettre la diffusion de B.A. autrement que par la bonne volonté de nos lecteurs, nous avons poursuivi notre effort d'organisation administrative et de propagande. La revue a été mise en vente dans un grand nombre de villes bretonnes, en même temps qu'ont été apposées des affiches. Nous avons développé le service de propagande, qui tous les mois, envoie méthodiquement des centaines de numéros spécimens dans les quatre coins de la Bretagne. Enfin nous avons commencé l'organisation des centres de diffusion là où l'idée nationale compte des amis dévoués.

Les résultats sont sensibles. Depuis Juin dernier, le nombre de nos abonnés a doublé, notre tirage a plus que triplé, nos dépenses et nos recettes ont augmenté de 400%." (B.A. 15 Janvier 1922).

1922 avait un B.A. plus copieux, 12, 16 et 20 pages. Une nouvelle orientation est imprimée au journal, sous l'influence de Marchal qui revient à la Rédaction et O. Mordrel. Des relations suivies sont nouées avec les Celtes d'Outre-Manche : Gallois, Ecossais, Irlandais. Le but : s'imprégner de la pensée des Celtes, retourner aux sources plus naturelles qui ont alimenté autrefois la vie occidentale avant le torrent humaniste de la Renaissance.

Brieler fit un voyage en Galles au mois de Mars 1923, entra en relations avec les chefs du Mouvement nationaliste gallois. Il fut décidé d'utiliser B.A. comme lien de ces relations inter-celtiques. B.A. devient plutôt une revue qu'un journal. Des articles en gallois, en anglais. Deux éditions furent publiées : l'une en gallois et

en anglais, l'autre en breton et en français, d'où frais supplémentaires.

A cette époque, Deb se débat dans des difficultés financières énormes. Les numéros de Septembre et de Décembre 1923 y font écho. Déjà dans le passé, Deb a fait appel à la générosité des Bretons, mais on est pas riche en Bretagne et les plus ardents étaient loin d'avoir un portefeuille garni.

Chanoine POISSON
(Notes recueillies par
Yann BOUËSSÉL du BOURG)

§§§§§§ A SUIVRE §§§§§§

Lu dans "L'EXPRESS" - Octobre 1996

BRETAGNE et BRETONNITE

"Le Conseil municipal de Rennes réuni le 16 Septembre dernier a voté - à l'unanimité - la création d'un Comité consultatif de l'identité bretonne. "Tout serait notre destin si demain tout était interchangeable et univoque ?" s'est gravement interrogé le maire PS, Edmond Hervé, avant d'avancer lui-même en réponse : "Ce serait la mort.". En réalité, il s'agit surtout, pour la municipalité rennaise, de tenter de reprendre la main face au raz de marée actuel de la "bretonnité", comme on dit côté ouest. Vingt ans après l'éclosion des Stivell, Tri Yann, Gilles Servat et autres, et sur les cendres des mouvements de libération, on assiste au retour en force du sentiment identitaire, exalté de fest-noz en festivals celtiques, nourri d'un nationalisme culturel flou mais de vraies nostalgies, et traversé d'arrière-pensées politiques diverses. Depuis les années 90, dans toutes la Bretagne, se créent et prospèrent des groupes de rock celtique, ces cercles de danses traditionnelles, et, bien sûr des bagad. Les écoles Diwan - 22 maternelles, 21 primaires - auront enseigné le breton à 5.000 élèves. Dans le public, un millier d'écoliers sont inscrits en classe bilingue. Le premier concours régional inter-cités de musique traditionnelle est parvenu cette année, à Lannion, à réunir 19 établissements scolaires. On recense aujourd'hui 4.000 sœurs bretons - moyenne d'âge : 18 ans ! Quant au Festival Inter-celtique de Lorient, il a vu affluer 250.000 spectateurs. Dans le Finistère, le député RPR Jean-Yves Cozjan a voté au bilinguisme tous les panneaux indicateurs du département. Enfin, dans les journaux locaux, même Volkswagen fait sa pub en breton. C'est dire. "

J.R.

**SOUTENEZ VOTRE PRESSE
N'ATTENDEZ PAS POUR
SOUSCRIRE OU RENEUVELER
VOTRE ABONNEMENT**

Guy EDER de LA FONTENELLE (IX)

RESUME - La guerre de la Ligue se termine, le 21 Mars 1598, par une paix signée entre Henri IV et le duc de Mercœur. Un mariage conditionne le traité : celui de César de Vendôme, bâtard du roi, né de Gabrielle d'Estrees ... avec la fille unique des Mercœur ! Dans le traité, une clause spéciale concerne l'amnistie accordée à La Fontenelle. Et le roi signe même avec Guy Eder un traité particulier, ce qui démontre le rôle important du Ligueur durant la guerre. Néanmoins, bien que La Fontenelle mène désormais la vie d'un honnête gentilhomme, le Parlement de Rennes le poursuit de sa hargne. Par deux fois, il le fait arrêter et le garde prisonnier, et cela malgré les interventions d'Henri IV.

Or, le Parlement tient toujours La Fontenelle en prison, avec une mauvaise foi évidente, et c'est le roi qui, le 17 Octobre 1600, fait remettre au prisonnier des lettres patentes datées du 12 Août précédent, déclarant que le roi se contentait de la démolition du fort de l'île Tristan et qu'il ordonnait la mise en liberté de l'accusé.

Le Parlement est bien obligé de céder, du moins en apparence. La Fontenelle est donc remis en liberté et il retourne à Coatzelan. Marie Le Chevoir et Marguerite Eder, demoiselle de l'On-gle, sœur de Guy, ont jeté l'or à pleines mains et multiplié les démarches afin d'obtenir cette libération. De cette liberté si chèrement acquise, il n'en profitera pas longtemps. La joie des retrouvailles se termit d'inquiétude. Les faits et gestes de Guy Eder sont féroce ment surveillés par un Parlement qui n'a lâché prise que contraint et forcé par la volonté du roi. Guy Eder expérimente en cette affaire qu'il vaut mieux avoir affaire à un ancien roi ennemi plutôt qu'à des magistrats ...

Deux soldats, ayant en temps de guerre, servi sous les ordres de La Fontenelle, en ont assassiné un troisième, dans un hôtel de Douarnenez. Ils sont condamnés. Guy Eder n'est pour rien dans ce meurtre, mais le voici, à nouveau, arrêté, dix-huit mois après sa relaxation, sur ordre du maréchal de Brissac, "pour choses qui incombent à l'Etat", par M. Boiséon de Coët-nisan, gouverneur de Morlaix.

Cette fois, il est accusé de s'être mêlé à la conspiration de Biron, maréchal de France, en relation avec le duc de Savoie et l'Espagne. En vérité, bien avant M. de Biron, Guy Eder avait été en relations avec l'Espagnol Del Aguila et, en bon Breton, il n'avait pas besoin d'un comploter français pour renouer des liens avec l'Espagne, s'il en avait eu l'envie ou le besoin.

L'accusation est-elle fondée ? Barthélémy Pocquet n'en paraît pas très sûr. De toute évidence, au Parlement de Rennes, quelques hommes voulaient "avoir la peau" de La Fontenelle.

De ces charognards qui, tout au long de cette guerre de la Ligue, n'avaient pas risqué la leur ... ! Des gens qui s'obstinaient à fermer les yeux sur les crimes ou les excès d'autres Ligueurs, ou ceux d'autres Royaux, aussi coupables que Guy Eder.

Le procès de Guy Eder a lieu devant le

Grand Conseil. Il est accusé d'avoir convenu de livrer à l'Espagne plusieurs places de Bretagne. Son passé est épluché, et voici qu'on prétend que ses actes privés ne sont pas couverts par les lettres d'abolition, même l'enlèvement de sa femme ! Il est convaincu de crime de lèse-majesté et d'avoir conspiré contre l'Etat. Il est frappé "pour raisons des conspirations, trahisons et entreprises à l'encontre du roi, de son Etat, du bien et repos public." C'est-à-dire qu'il est reproché à cet homme, bandit du temps de guerre, repenti sincèrement, ses excès et mauvaises actions commis en période de combats, alors qu'il en a reçu officiellement la rémission. Tandis que ses pareils, dont certains continueront encore, deux ans après la paix leurs crimes et leurs exactions, ne seront nullement inquiétés. Personne, à part sa femme, ses hommes, sa famille, personne ne le soutiendra plus, les Ligueurs ont perdu la guerre en Bretagne. Le Parlement de Rennes, favorable aux Royaux, n'oublie pas les humiliations qu'il a subies du fait de La Fontenelle. Guy Eder n'est pas un vulgaire bandit, il va payer pour tous.

Les magistrats le redoutaient : il est en prison : il ne peut plus se défendre. De ces magistrats non guerriers, il ne peut attendre la connivence des militaires. Aussi, le Grand Conseil, par un arrêt du 25 Septembre 1602, condamne Guy Eder à la peine de mort, avec trois de ses hommes : Pierre de Bonnemetz, dit des Donetz, originaire de Rennes, Marcello Andréa, dit Mat-sille, originaire de Calabre (qui avait épousé la nièce d'un prêtre quimpérois) et qui demeurait à Quimper et Jacques Samuel ou Sanyel, né au Perre, près de Vitré. Pourquoi ces hommes-là plutôt que d'autres ? Mystère. Bonnemetz fut grâcié parce qu'il dénonça ses compagnons. Guy Eder devait subir la question, afin qu'il avoue cette conspiration à laquelle, selon toute vraisemblance, il n'avait pas participé, puis il serait traîné au supplice sur une claie.

Le 27 Septembre 1602, en place de Grève à Paris, Guy Eder est amené. Horriblement mutilé par "la question", ses membres brisés sur la roue on un supplice qui dure une heure et demie, il est traîné sur une claie dans la boue parisienne. Le bourreau lui tranche la tête. Il n'a que 28 ans ! Sa tête devait être exposée sur une des tours de la porte Toussaints. Le 8 Novembre, elle est enlevée par des amis inconnus. Il en avait beaucoup, mais pas assez in-

fluent, ce qui prouve bien que tout n'était pas mauvais en lui.

Marie Le Chevoir, son épouse tant aimée et qui le lui rendait bien, ne put supporter la mort de son mari : elle mourut de chagrin quelques mois après lui.

Edith PERENNOU

§§§§§ Fin §§§§§

- Voir "GWENN-HA-DU" précédents depuis le N° 110 (1)

- Bibliographie :

- Tome V de l'Histoire de Bretagne, de Barthélémy Pocquet; Ed; J. Floch. 1972
- Les Mémoires du Chanoine Moreau sur la guerre de la Ligue en Bretagne. Henri Vaquet. Quimper. 1960.
- Les Protestants du Comté de Nantes au XVI^e siècle. Roger Joxe. Ed. Jeanne Lafite. 1982. Marseille.
- Le Protestantisme en Bretagne au XVII^e siècle, de Jean Tulot. 1992.
- Le Temps des Réformes. Pierre Chauau. Fayard. 1975..
- Les Guerres de Religion, de Pierre Miquel; Fayard. 1987.
- Au lendemain de la Saint-Barthélémy. Géraldo Makam. 1975.
- La Reine Margot. Maurice Donnay. Fayard. 1954.
- Journal d'un Bourgeois de Paris, sous Henri IV. Pierre de l'Estoile. 1964. 10/1.
- Les Dames galantes. Brantôme. Le Livre de Poche. 1968.
- Histoire des Français. Alain Decaux. Tome 1. Perrin. 1973.
- Charmante Gabrielle. Raymond Ritter. Albin Michel. 1947.
- Les Fontaines écarlates. Jean-Claude Andro. Flammarion. 1982.

Traduction en français d'une gwerz en dialecte du Tréguier par Hersart de La Villemarqué - Barzaz-Breiz -

I - La Fontenelle, de la paroisse de Prat, le plus beau fils qui porta jamais habits d'homme, a enlevé une héritière de dessus les genoux de sa nourrice.

- Petite héritière, dites moi, que cherchez-vous dans ce fossé ?
- Je cueille des fleurs d'été pour mon petit frère de lait que j'aime;

Pour mon petit frère de lait que j'aime, je cueille des fleurs d'été, mais j'ai peur, et j'en tremble, de voir arriver La Fontenelle.

- Petite héritière, dites-moi, connaissez-vous La Fontenelle ?

- Je ne connais pas La Fontenelle, mais j'en ai ouï parler;

J'en ai ouï parler, j'ai ouï dire que c'est

un bien méchant homme et qu'il enlève les jeunes filles.

- Oui ! et surtout les héritières !

Il la prit dans ses bras et l'embrassa; puis il la mit en croupe derrière lui, et la mena à Saint-Malo

Il l'a menée à Saint-Malo, où il l'a mise dans un couvent, et quand elle a eu quatorze ans, il l'a prise pour épouse.

II - Ils sont allés habiter le manoir de Coadélan; elle a mis au monde un petit enfant, un enfant aussi beau que le jour, ressemblant à son père La Fontenelle.

Quand arriva une lettre; il fallait se rendre à Paris.

- Je vous laisse ici seule, je pars à l'instant pour Paris.

- La Fontenelle, restez à la maison; je paierai un messenger; au nom de Dieu, n'y allez pas; si vous y allez, vous n'en reviendrez plus.

- Ne craignez rien; j'irai moi-même les trouver; ayez bien soin de mon fils, pendant que je serai loin d'ici.

Fontenelle, en partant disait aux jeunes gens : - Je donnerai la plus belle bannière du monde à Notre-Dame-du-Rosaire;

Une bannière et les plus beaux habits, si vous n'oubliez pas La Fontenelle, et si vous avez soin de son petit enfant, jusqu'à ce qu'il revienne à Coadélan.

III - Bonjour, roi et reine, me voici venu vous trouver dans votre palais.

- Puisque vous voilà, soyez le bienvenu ! vous ne sortirez pas d'ici.

- Je sortirai certes d'ici, seigneur roi ou nous verrons !

Qu'on me selle ma haquenée, que je retourne chez moi.

- A Coadélan, vous n'irez point; en prison, je ne dis pas : il y a assez de chaînes dans mon palais, pour enchaîner, deux ou trois hommes.

- Page, page, mon petit page, vavite à Coadélan, et dis à la pauvre héritière de ne plus porter de dentelles;

De ne plus porter de dentelles, car son pauvre époux est en peine; toi, rapporte-moi une chemise à mettre, et un drap pour m'ensevelir.

Rapporte-moi une chemise de toile, et un grand drap blanc, et de plus un plateau doré, pour qu'on y expose ma tête aux regards;

Et tiens, une poignée de mes cheveux, pour attacher à la porte de Coadélan; afin que les gens, en allant à la messe, disent : que Dieu fasse grâce au Marquis.

- Portez des cheveux tant que vous voudrez; pour des plateaux d'or c'est inutile; sa tête sera jetée sur le pavé, pour servir de boule aux enfants. -

Le petit page disait, en arrivant à Coadélan; - Bonjour, bonjour, héritière, meilleur jour que n'a le pauvre seigneur.

Il demande une chemise à mettre, et

un drap pour l'ensevelir, et, de plus un plateau doré pour qu'on y expose sa tête aux regards.

IV - Ceux de Paris étaient fort surpris, et se demandaient ce qui pouvait être arrivé, voyant une dame d'un lointain pays menant si grand bruit par les rues.

- Voici l'héritière de Coadélan avec une robe verte et flottante; si elle savait ce que je sais, elle prendrait une robe noire comme de la poix.

- Sire, je vous en conjure, rendez-moi mon mari. - Je ne vous rendrai point votre mari, il y a trois jours qu'il a été roué. -

Quiconque viendrait à Coadélan aurait le cœur navré, le cœur navré de douleur, en voyant le feu mort au foyer;

En voyant les orties croître sur le seuil de la porte et au rez-de-chaussée; au rez-de-chaussée et dans la salle, et le méchant monde y faire le beau;

Et les pauvres gens pleurer, en passant, pleurer d'angoisse, hélas ! en disant : - Voilà qu'elle est morte, la mère des pauvres.

Dès 1603, Marie n'existait plus.

Le chanoine Moreau ne parle pas d'un enfant de Marie et de Guy Eder, ce qui n'a rien d'étonnant car il a dû mourir en bas âge, peu de temps avant la mort de sa mère ou après.

L'HOTEL DE L'IROISE

(suite)

Dans le N° 117, page 23, sous le titre "Plogoff bis ...", notre journal s'est fait l'écho d'une information concernant les opérations de réhabilitation de la Pointe du Raz, et en particulier, de la destruction de l'Hôtel de l'Iroise.

Suite à cet article, Monsieur Emmanuel Michau, Délégué Régional du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, nous a adressé la lettre ci-dessous :

"Monsieur le Rédacteur,

"Madame Le Coz, propriétaire de l'Iroise m'a directement alerté sur un article relatif à son hôtel et demandé d'intervenir auprès de votre journal.

" ... Je me dois de vous apporter les informations suivantes par rapport à des assertions inexactes. Tout d'abord il n'y a pas de mise en demeure à Madame Le Coz de quitter les lieux avant le 31 Décembre mais un acte d'achat passé à l'amiable avec la propriétaire en 1995 qui a prévu une autorisation de prolongation de l'activité de l'hôtel en 1996 et une remise des clefs début Janvier 1997.

"Toutes les transactions relatives aux immeubles de la Pointe du Raz, commerces

de l'ancienne cité, Hôtel de l'Atlantique, musée, ont d'ailleurs également été effectués à l'amiable.

"Quant à la décision de supprimer la construction elle-même, elle n'a pas été prise par le Conservatoire seul mais à la suite d'une longue procédure : groupe de travail local associant élus locaux, techniciens, administrations, commerçants, examen par la commission départementale et commission supérieure des Sites, et étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper sur le réalisme économique d'un transfert de l'activité sur un lieu en arrière du site. Enfin l'ensemble du projet a fait l'objet de deux enquêtes publiques successives : l'une sur les acquisitions foncières, au titre de la déclaration d'utilité publique, l'autre sur l'ensemble des aménagements à réaliser au titre de la loi "Bouchardeau".

"Si on peut comprendre l'attachement de nombre d'usagers de la Pointe du Raz à la singularité de l'hôtel sur la lande, il faut convenir que celui-ci n'a pas d'intérêt historique ou architectural qui justifie expressément son maintien au regard d'une opération générale visant à redonner à la Pointe du Raz sa physionomie naturelle et son intégrité.

"Enfin, en outre le problème de la desserte de l'hôtel après le recul de l'ensemble des parkings, il aurait été difficile de faire comprendre aux autres commerçants, qu'un sort particulier soit réservé à cet hôtel par rapport aux autres infrastructures situées sur la Pointe.

"Croyez bien que nous comprenons l'attachement de Madame Le Coz à un bâtiment auquel elle a consacré de nombreuses années de sa vie, mais que si les transactions ont abouti à l'amiable c'est peut-être aussi qu'à son âge, celle-ci pourrait légitimement aspirer à quelque peu de tranquillité en se retirant dans sa maison de Plogoff.

"Il n'est pas certain, au vu des contacts que nous avons pu avoir avec elle sur le sujet, qu'elle trouve véritablement pertinente votre intervention"

"Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, à l'assurance de mes sentiments distingués."

Merci à Monsieur le Délégué régional, de ses précisions, rectifiant ainsi une information erronée perçue au travers de la presse officielle.

"GWENN-HA-DU"

HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MONARCHIE BRETONNE (V)

RESUME :

La Guerre de Succession de Bretagne, ou "guerre des Deux-Jeanne", a divisé les Bretons au cours de la seconde moitié du XIV^{ème} siècle. Sur notre sol national, Français et Anglais ont poursuivi leur Guerre de Cent Ans. Les partisans du clan Montfort, qui prônaient la "Loi des Mâles" pour le duché, s'appuyèrent sur les Anglais, lesquels, chez eux, admettaient le règne des femmes; les partisans du clan Blois-Penthievre, qui arguaient du droit des femmes, s'appuyèrent sur les Français, lesquels venaient d'inventer la "Loi Salique".

Le roi de France Charles V crut le moment venu d'annexer la Bretagne. Son homme de main, du Guesclin, un Breton, le seconda de son mieux. Il recut pour ses bons et loyaux services la charge de Connétable de France. Mais en face, du Guesclin trouva la Bretagne, toute la Bretagne, même les Blois-Penthievre. La Bretagne dirigée par Jean de Montfort, Jean le Vaillant, Jean le Conquérant, Jean le Cygne, celui qu'on n'appelait plus Jean l'Anglophile.

Le sens national l'emporta et le Connétable de France alla, un peu plus tard, se faire tuer dans le Gévaudan. Restait pour la Bretagne à panser les blessures de la guerre...

NOTES

(1) **JEAN IV LE VAILLANT** : Duc de Bretagne reconnu par tous les Bretons, y compris ses anciens ennemis les Blois-Penthievre, Jean IV passa la fin de son règne, de 1379 à 1399, à panser les plaies que la guerre avait occasionnées dans son pays (voir Etude IV). Il ne laissa pas d'enfants de ses deux mariages anglais. Sa première épouse, Mary d'Angleterre était la fille du roi Edouard III; sa deuxième femme, Jeanne Holland, était la fille de Thomas Holland, comte de Kent. Sa postérité nombreuse (il eut dix enfants), lui vint de son troisième mariage avec Jeanne d'Evreux, comtesse d'Etampes, fille de Charles d'Evreux, dit le Mauvais, roi de Navarre.

(2) **JEAN V le BON** : Il était dit aussi Jean le Sage. Il était Duc de Bretagne, Pair de France, Comte de Montfort et de Richemont, vicomte de Léon, baron de Fougères, seigneur de Dinan, etc... En 1428, il acheta la baronnie de Fougères à Jean II le Beau, duc d'Alençon et la réunit à la Couronne.

Jean V s'efforça de tenir la balance égale entre France et Angleterre. En guerre contre les Blois-Penthievre (voir note N° 22), que soutenaient les Français, le duc fut fait prisonnier en 1420 par Olivier de Blois, dit Olivier de Bretagne, comte de Penthievre. Délivré grâce à l'énergie de son épouse, une fille de France, pourtant, il se vengea en confisquant les biens des Penthievre : Guingamp fut laissé à son fils cadet Pierre, futur Pierre II le Coëlle fut laissé à son frère Arthur, futur Arthur III.

Le duc Jean le Bon s'engagea dans la guerre que continuaient de se livrer Français et Anglais, mais il le fit d'une manière indirecte. Il autorisa en effet des vassaux comme Arthur de

Richemont, son frère, comme Gilles de Retz, comme André de Laval ou comme Prigent de Coëtivy, à servir contre l'Angleterre, auprès de Jeanne d'Arc, entre autres.

Il fit venir le futur saint Vincent Ferrier, un prédicateur espagnol, prêcher en Bretagne, à Nantes, à Rennes, à Saint-Brieuc, à Morlaix, mais surtout à Vannes, où son souvenir est demeuré vivace.

A sa mort, Jean V laissait un pays "paisible, riche et opulent" (Alain Bouchart).

(3) **JEANNE de VALOIS** : La duchesse Jeanne, épouse de Jean V, était la fille du roi de France Charles VI et de la fameuse Isabeau de Bavière, et donc la sœur du roi Charles VII. On a vu que, nouvelle "Jeanne la Flamme", et avec les mêmes procédés, elle prit fait et cause pour les intérêts de son mari, et qu'elle le délivra des geôles d'Olivier de Penthievre. Elle mourut à Vannes le 27 Septembre 1433.

(4) **ALAIN IX, Vicomte de ROHAN** : Vicomte de Rohan et de Clisson, vicomte titré de Léon, comte de Porhoët, baron de Pontchâteau, châtelain de Josselin, etc... c'était un des plus hauts barons de Bretagne. Il était le fils d'Alain VIII, vicomte de Rohan et de Béatrice de Clisson, comtesse de Porhoët, elle-même fille du Connétable Olivier de Clisson.

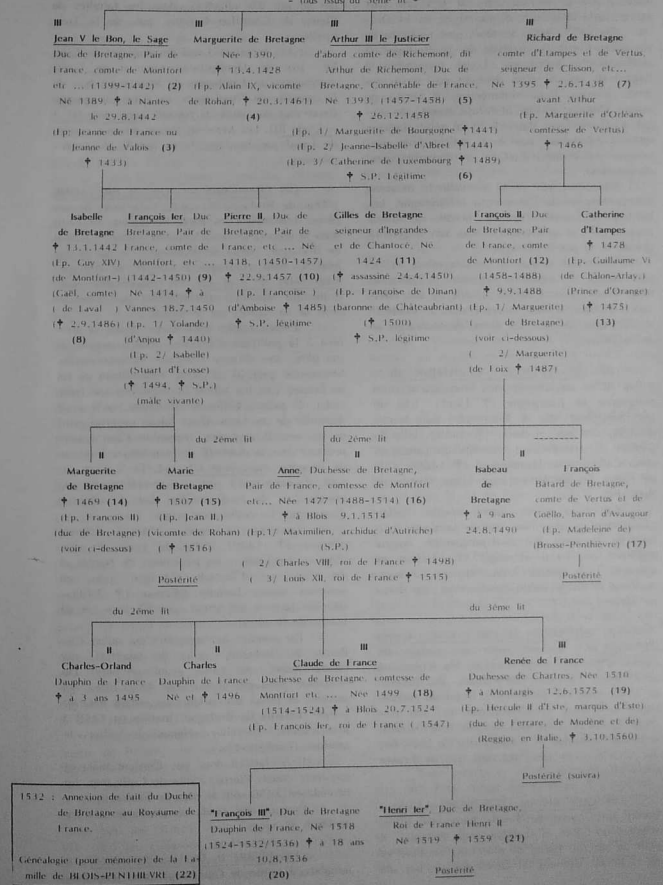
De Marguerite de Bretagne, Alain IX eut une descendance mâle tôt éteinte. Veuf de la princesse, il épousa en seconde nocce Marie de Lorraine-Vaudemont, qui lui donna entre autres Jean II, vicomte de Rohan (voir note N° 15)

(5) **ARTHUR III le JUSTICIER** : Compagnon de Jeanne d'Arc, Arthur avait d'abord

Famille de DREUX dite de MONTFORT

Jean IV le Vaillant, le Conquérant, le Cygne (an Alarc'h)
Duc de Bretagne, Pair de France, comte de Montfort, de Richemont etc... (1365-1399)
Né 1340. † à Nantes 1.11.1399 (1)
(Ep. 1/ Mary d'Angleterre † 1362, S.P.)
(Ep. 2/ Jeanne Holland de Kent † 1384, S.P.)
(Ep. 3/ Jeanne d'Evreux-Navarre † 1347)

Abréviations
† mort, marie
Ep. épouse
SP sans postérité
SA sans alliance
LH enfants du 1er ou 2ème mariage



servi le roi de France Charles VII dans la guerre fait contre les Anglais. Fait prisonnier lors de la bataille d'Azincourt, en 1415, il resta jusqu'en 1420 dans les prisons anglaises. Comte de Richemont, puis de Goëlo (voir note N° 2), il fut nommé par le roi de France Connétable du Royaume en 1425. Il était avec la Pucelle lors de la bataille de Patay en 1429 et concourut à bouter les Anglais hors de Normandie et hors d'une partie de la Guyenne. Il prit une part essentielle à la bataille de Formigny en 1450.

En 1457, après la mort sans postérité de son neveu Pierre II, il devint duc de Bretagne. Il avait soixante-quatre ans. Loyal connétable à l'égard du roi, il n'en défendit pas moins les droits bretons. Pour commencer, il refusa de rendre l'hommage-lige. Il refusa ensuite de siéger au Conseil des Pairs. Il fit en effet observer qu'il n'appartenait pas à la pairie française, puisque son duché n'était pas un démembrement du royaume.

On disait qu'il rêvait d'envahir le royaume d'Angleterre et de l'annexer à la Bretagne. Les barons, en effet, avaient prédit qu'Arthur reviendrait, et qu'il réunirait sous son sceptre la grande et la petite Bretagne...

Arthur III mourut le 26 Décembre 1458, sans laisser de postérité légitime. Il laissa le trône à son neveu François II, fils de son frère cadet, Richard. Il était encore comte de Montfort et d'Etampes, seigneur de Cien, de Montargis et de Parthenay.

(6) **LES EPOUSES D'ARTHUR III** : Arthur III se maria trois fois. Il épousa d'abord Marguerite de Bourgogne († 1441), fille de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne; puis Jeanne d'Albret, dite aussi Isabelle († 1444), fille de Charles II, sire d'Albret, vicomte de Tartas; et enfin Catherine de Luxembourg († 1489), fille de Pierre Ier de Luxembourg-Ligny, comte de Saint-Pol.

Ces trois unions furent stériles. Arthur laissa toutefois un enfant naturel, Jacqueline, bâtarde de Bretagne, dite aussi Jacquemine, qui fut légitimée en 1438 et reçut l'île Bréhat en apanage. Elle épousa Arthur Brécart, écuyer, capitaine de Saint-Aubin-du-Cormier, qui mourut après 1457.

(7) **RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'ETAMPES** : Richard reçut en apanage les comtés d'Etampes et de Meulan, les seigneuries de Clisson, d'Houdan, de Palluau, des Essarts, de Châteaurum et de Benaon. Il fut de surcroît comte de Vertus, en Champagne, par son mariage. En 1423, il épousa Marguerite d'Orléans, comtesse de Vertus († 1466), fille de Louis Ier, duc d'Orléans et tante du futur roi de France Louis XII.

(8) **GUY XIV DE MONTFORT-LAVAL** : Baron puis comte de Laval, baron de Vitré, seigneur de Gavre, d'Acquigny et de Tinténiac, il était de surcroît baron de Montfort, de Gaël et de la Roche-Bernard, et devint encore, par son

deuxième mariage avec Françoise de Dinan en 1451, baron de Châteaubriant, de Montatiant, du Guildo, etc... La baronnie de Montfort était sise à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), près de Rennes, et ne doit pas être confondue avec le comté de Montfort-l'Amaury, dans les Yvelines, qui appartenait aux ducs de Bretagne. Guy XIV est l'ancêtre des derniers comtes de Laval, qui furent tous prénommés Guy, ce comté passant, par le jeu des alliances, dans les familles de Rieux, de Châtillon-Coligny, puis de la Trémoille.

Les Montfort-Laval descendaient de Roaul Ier, sire de Montfort-sur-Meu et de Gaël, compagnon de Guillaume de Normandie lors de la conquête de l'Angleterre, en 1066, et apanagé de ce fait du comté de Norfolk (voir note N° 3 - Etude III). Les Montfort étaient devenus comtes de Laval par héritage de la famille de Montmorency.

(9) **FRANÇOIS IER, Duc de BRETAGNE** : Duc de Bretagne en 1442 à la mort de son père, il réintégra les Blois-Penthièvre en 1448 dans la plupart de leurs biens en rendant à Jean II de Bretagne, comte de Penthièvre, ce que le duc Jean V avait confisqué à Olivier de Bretagne (voir notes N° 2 et 22). En compensation, Jean II déclara renoncer officiellement aux prétendus droits de sa famille sur le duché.

Prince faible, pusillanime, François préféra à la politique d'équilibre franco-anglais de son père, une alliance française inconditionnelle. Moyennant quoi, il se soumit entièrement au roi de France Charles VII. Il fit séquestrer son frère cadet, le prince Gilles de Bretagne, qu'il avait dépouillé de ses biens. Il lui faisait en effet grief de ses amitiés anglaises, lesquelles s'inscrivaient pourtant dans le droit-fil de la politique bretonne de l'époque (voir note N° 11). Et il n'est pas faux d'ajouter qu'il prit vraisemblablement une grande part de responsabilité dans la décision d'assassiner le malheureux prince.

François Ier épousa d'abord Yolande d'Anjou († 1440), fille de Louis II, duc d'Anjou, roi titulaire de Jérusalem, de Naples et de Sicile, et d'Yolande d'Aragon; puis, en secondes noces, Isabelle d'Écosse († 1494), fille de Jacques Ier Stuart, roi d'Écosse, et de Jeanne de Beaufort.

Du premier mariage, il n'eut qu'un fils, Ronan de Bretagne, comte de Montfort, qui mourut jeune, vers 1440, avant son père... Du deuxième mariage, il eut les deux filles qui suivent, et laissa par ailleurs un enfant naturel, Jeanne, bâtarde de Bretagne, mariée en 1458 à Jean Morhier, chevalier, seigneur de Villiers-le-Morhier (Eure-et-Loir).

Il ne laissa donc pas d'enfant mâle et son frère cadet, Pierre, comte de Guingamp, lui succéda en 1450 sous le nom de Pierre II.

François Ier fonda en Bretagne l'Ordre de l'Épi.

(10) **PIERRE II, Duc de BRETAGNE** : Il fut d'abord comte de Guingamp, ayant jeune en-

core, reçu cet apanage de son père qui l'avait enlevé aux Blois-Penthièvre (voir note N° 2); Duc de Bretagne en 1450 à la mort de son frère aîné, il rompit avec la politique de ce dernier, se montrant instable avec le roi de France lorsque les droits bretons étaient menacés, défendant à chaque occasion les droits spécifiques du duché. Bien que de nature pacifique, il sut affirmer haut et fort l'indépendance bretonne.

Au plan intérieur, Pierre II maintint la Bretagne prospère, se montrant patient, avisé et fin politique. Au plan de la politique étrangère, il signa des traités de commerce avec la Castille et le Portugal.

Enfin, il fit procéder sans faiblesse au châtiment des assassins de son frère Gilles de Bretagne... bien que cette initiative déplût fortement au roi de France.

Le duc Pierre II avait épousé Françoise d'Amboise, que l'Eglise béatifica, et qui était la fille de Louis Ier, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmont, et de Marie de Rieux. Par foi réciproque, ils ne consommèrent pas leur mariage et Françoise d'Amboise entra dans les Ordres après la mort de son mari. Elle mourut le 4 Octobre 1485.

Pierre II laissa toutefois un enfant naturel, Jeanne, dite Jeanne de Guingamp, qui ne fut pas légitimée et qui mourut vers 1513 sans qu'on lui connaisse d'alliance.

A la mort de Pierre II, le trône de Bretagne passa à son oncle Arthur III.

(11) **GILLES DE BRETAGNE** : Le prince Gilles, seigneur d'Ingrandes et de Chantocé, encourut la haine de son frère aîné, le duc François Ier, fidèle allié au roi de France Charles VII, et ce, du fait des amitiés qu'il avait nouées avec les Anglais. Ces amitiés, bien réelles, étaient pourtant nous l'avons dit conformes à la politique d'un Jean IV ou d'un Jean V, politique que consistait pour la Bretagne, à tenir la balance égale, entre la France et l'Angleterre. Tel n'était pas l'avis du duc François, qui s'était placé, pieds et poings liés sous la domination française, et qui, pour avoir dérogé aux sages principes de ses prédécesseurs, deviendra un des principaux responsables du processus de main mise de la France sur la Bretagne... En 1446, le prince fut arrêté et emprisonné sous l'inculpation de "trahison" Le 24 Avril 1450, l'allacieuse, de "trahison" Le 24 Avril 1450, Gilles de Bretagne fut, par strangulation, assassiné dans sa geôle du château de la Hardouinaye, sur ordre plus ou moins implicite, de son frère le duc, par des hommes de main à la solde d'Arthur de Montauban, le favori de François Ier.

Arthur de Montauban, fils cadet de Guillaume de Rohan, sire de Montauban-de-Bretagne, de Landal, de la Gacilly, de Plancoët, etc., et de Bonne Visconti de Milan, réussit à se soustraire au légitime châtiment que son crime eût mérité. Le roi de France le protégeait, il entra dans les Ordres, avec l'appui de Charles VII, chez les Célestins de Marcoussis, en Ile-de-France. On voulut ensuite en faire un abbé de Redon, mais le duc de Bretagne s'y opposa

avec la dernière énergie (1462). Le nouveau roi de France, le retors Louis XI, fils de Charles VII, trouva mieux alors et en fit un archevêque de Bordeaux ! (1467) ... Et l'assassin mourra dans son lit, à Paris, en Mars 1478 ...

Il faut ajouter ici que les Rohan-Montauban n'étaient pas tous de la même trempe qu'Arthur. Philippe de Montauban vicomte du Bois-de-la-Roche, chancelier de Bretagne († 1516), cousin de l'assassin du prince Gilles, sera, en ce qui le concerne, un des plus fidèles protecteurs de la jeune duchesse Anne de Bretagne... lorsqu'en 1488 elle eut à assumer, à l'âge de onze ans, la succession de son père, face à un Charles VIII, digne fils de Louis XI, digne frère d'Anne de Beaujeu ...

Madame Edith PERENNOU a narré, avec le talent qu'on lui connaît, le tragique destin de Gilles de Bretagne, dans les colonnes de "Gwenn-Ha-Du" (Avril 1992 à Septembre 1993). Nous invitons instamment les lecteurs de la revue à lire et à relire, cet article, qui fait, d'une façon remarquable, toute la lumière sur cette sinistre affaire, laquelle demeurera à jamais une plaie vive dans notre Histoire ...

Gilles de Bretagne ne laissa pas d'enfant de son mariage avec Françoise de Dinan. Cette union ne fut d'ailleurs pas consommée. Françoise, il est vrai, n'avait que huit ans lors du mariage (1444), et deux ans plus tard, son mari fut incarcéré. Par contre, le prince laissa trois enfants naturels : Edouard, qui mourut décapité; Guillaume, qui émigra en Angleterre et mourut sans alliance, après 1460, et enfin, Gilles (fils naturel supposé), dont le sort n'est pas connu.

(12) **FRANÇOIS II, Duc de BRETAGNE** : Duc de Bretagne et Pair de France, comte de Montfort, de Richemont, d'Etampes, de Vertus, de Mantos, etc... il succéda en 1458 à son oncle Arthur III. Très rapidement, il entra en conflit avec le roi de France Louis XI, qui avait tenté (1464) de porter atteinte à l'indépendance du duché en matière judiciaire. "L'Universelle Aragne", le cauteleux et retors Louis, le "truand couronne" (Yann BREKILIEN), souhaitait en effet que soient évoquées au Parlement de Paris, des causes qui, normalement, ressortissaient au Parlement de Bretagne; Ce souverain qui, pour certains, fut un grand roi de France, n'admettait par ailleurs pas que le duc de Bretagne s'intitule "Duc par la grâce de Dieu". En fait, il voulait être "souverain là où il n'était légitimement que suzerain" (J. CHARDRONNET). Il n'admettait pas non plus que le duc batte monnaie, ni qu'il porte la "couronne fermée", c'est-à-dire la couronne des rois... Pourtant, le pape Pie II avait écrit à François qu'il "n'avait pas de supérieur sur le plan temporel" ...

Pour contrer un tel personnage, il fallait être fort. Etant donné que François II n'était pas le seul (... il s'en faut), à avoir des griefs contre le roi, il se rapprocha des autres. Cela s'appela la "Ligue du Bien Public", le nom, à lui seul, étant évocateur. Dans cette ligue, mise en place en 1465 (quatre ans seulement après le début du

régne), on trouva, outre le duc de Bretagne, le duc de Berry (frère du roi), le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, le duc de Lorraine, le duc de Bourbon, le duc d'Alençon, le duc d'Armagnac, le duc de Nemours, le comte de Dunois, le comte de Saint-Pol, etc ... Rien sur "du beau monde", des proches parents du souverain, pour la plupart, et qui, tous, avaient à se plaindre de ses agissements.

La Ligue obtint d'abord quelques succès, mais le fourbe monarque sut se ressaisir et, en ce qui concerne la Bretagne, François II dut, en 1468, subir le traité d'Ancenis qui, s'il reconnaissait les droits souverains du duc de Bretagne, constituait aussi un premier pas vers la réunion du duché à la Couronne de France. Dans le même temps, François dut subir la défection de certains de ses notables : les Tanneguy du Chastel, Grand-Maître de Bretagne, mais aussi Grand-Écuyer de France, les Jean II de Rohan, beau-frère du duc pourtant, lui tournèrent les talons et se donnèrent à Louis XI ...

En 1472, le roi lança ses troupes sur la Bretagne, et il s'empara d'Ancenis, de Machecoul et de la Guerche. Prétendant plus que jamais devenir un jour maître du duché, il acheta en 1480, contre monnaie sonnante et trebuchante, les prétendus "droits" des Penthièvre - en l'occurrence Nicole de Blois (voir note N° 22) - sur la Bretagne.

Survint alors l'affaire Landais-Chauvin. Pierre Landais, un bourgeois de Vittré, était devenu Trésorier général du duc, c'est-à-dire ministre des finances. Et les finances, il les releva. Très attaché à sa patrie bretonne, il était profondément anti-français. La haute aristocratie du duché ne l'aimait pas, d'abord parce qu'il n'était pas noble, ensuite parce qu'il était devenu très influent auprès de François II. Au premier rang des opposants, il y avait François, bâtard de Bretagne, comte de Vertus et baron d'Avagour, fils naturel du duc. Il y avait aussi Jean II de Châlon-Arlay, prince d'Orange, neveu du duc, Louis II de Rohan, seigneur de Guéméné, et enfin Jean IV, sire de Rieux, maréchal de Bretagne. Face à Landais, il y avait Guillaume Chauvin, pas plus noble que lui, Chancelier de Bretagne, c'est-à-dire garde des Sceaux, il était en fait un agent secret de Louis XI, aussi pro-français que Landais était pro-breton. Louis XI, bien entendu, soutenait son agent secret, d'abord et surtout parce que, par principe, il soutenait toujours les opposants au duc François. Guillaume Chauvin, de surcroît, pouvait compter sur la haute noblesse citée ci-dessus.

Landais prouva au duc que le Chancelier le trahissait. Guillaume Chauvin fut alors promptement emprisonné et pas très gentiment peut-être, on le laissa mourir de faim dans sa geôle (1484). Entre temps, Louis XI était passé outre (30 Août 1483), et son jeune fils lui avait succédé, sous la très énergique régence de sa sœur aînée, Anne de Beaujeu, digne fille de son père.

Jean de Châlon et le maréchal de Rieux ne purent, dans un premier temps, s'emparer de

Landais, et ils se vendirent à Anne de Beaujeu. Ils allèrent jusqu'à lui promettre de reconnaître le roi de France comme duc de Bretagne à la mort de François II ! Ce faisant, ils s'appuyaient sur le fait que le roi Louis XI avait acheté les pseudo-droits de Nicole de Blois sur le duché (voir ci-dessus). Rieux, chef des férons, arriva à ses fins et réussit, à Nantes, à s'emparer de Landais. Après une parodie de procès, où, bien sûr, François II était absent, le Trésorier Général fut condamné à mort et promptement pendu le 19 Juillet 1485.

Le duc entra alors dans la "Guerre Folle" (1485) contre la régence de France, aidé en cela par Louis d'Orléans, le futur Louis XII, insargé contre son roi et qui avait trouvé refuge outre-Cousson, Les Grands du duché, en ce qui les concerne, étaient revenus vers leur duc, abandonnant les Beaujeu malgré les prébendes reçues. Le 28 Juillet 1488 ils étaient à Saint-Aubin-du-Cormier, près de Rennes, avec la petite noblesse, les bourgeois et le peuple. Et là les troupes duciales s'affrontèrent aux Français du duc de la Trémoïlle.

Ce fut une défaite. Six mille Bretons moururent pour la patrie. Et cette défaite allait sonner le glas de l'indépendance bretonne. Le 19 Août suivant, par le traité du Verger, signé près de Sablé (Sarthe), François II s'engageait à ne pas marier ses filles (il n'avait pas de garçons), sans le consentement du roi de France. Il admettait par ailleurs que les jugements des tribunaux bretons puissent aller en appel au Parlement de Paris et, humiliation suprême, il admettait enfin que le duc de Bretagne rende l'hommage-lige, l'hommage à genoux, au roi de France.

Il mourra trois semaines plus tard, le 9 Septembre 1488, près de Nantes, à l'âge de 53 ans.

François II s'était marié deux fois, et l'Histoire lui connaît au moins une maîtresse. Sa première épouse fut sa cousine germaine, Marguerite de Bretagne (voir note N° 14), dont la postérité ne vécut pas. Après deux années de veuvage, il épousa en 1471 Marguerite de Foix, fille de Gaston IV, dit Gaston Phoebus, comte de Foix et de Bigorre, vicomte de Béarn, prince de Navarre, Pair de France († 1472). Il en eut deux filles dont l'aînée fut Anne de Bretagne et la cadette Isabeau. Cette dernière devait mourir à l'âge de neuf ans, deux années après la mort de son père.

De sa maîtresse, Antoinette de Meignelay, ancienne maîtresse du roi de France Charles VII et épouse d'André, seigneur de Villequier, François II eut plusieurs enfants naturels, dont François, comte de Vertus (voir note N° 17).

(13) CATHERINE d'ETAMPES : Catherine d'Etampes, dame de la Ferté-Milon, épouse Guillaume VI de Châlon-Arlay, prince d'Orange († 1475), fils de Louis de Châlon-Arlay, prince d'Orange et Jeanne de Montbéliard. Leur fils, Jean de Châlon-Arlay, prince d'Orange, qui avait autant de raisons que son

oncle François II de Bretagne d'en vouloir aux Français, (ces derniers s'étaient emparés de sa principauté), était, après avoir d'abord trahi le duc lors de l'affaire Landais, entré dans la "Guerre Folle" contre Anne de Beaujeu. Il était avec les Bretons lors de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où il fut fait prisonnier. Il allait plus tard devenir curateur de sa cousine germaine, la jeune duchesse Anne et, fut fait Gouverneur de Rennes, puis Lieutenant-Général de Bretagne. Il est considéré à ce titre comme le premier Gouverneur de Bretagne (1491-1502), et devait décéder à Lons-le-Saulnier le 9 Avril 1502. En 1498, le roi Louis XII, son allié de Saint-Aubin-du-Cormier, lui rendit sa principauté rhodanienne d'Orange, qui lui avait été confisquée, on l'a dit, lors du précédent règne.

(14) MARGUERITE de BRETAGNE : Jeune encore, elle épousa en 1455 son cousin germain, le futur duc François II. Elle n'en eut qu'un fils, François, comte de Montfort, héritier de Bretagne, qui mourut en 1463 à l'âge de deux mois.

(15) JEAN II de ROHAN : Né en 1452, mort en 1516, vicomte de Rohan, vicomte titré de Léon, comte de Porhoët, chancelier de Josselin, lieutenant-général de Basse-Bretagne, il était le fils d'Alain IX, vicomte de Rohan, et de sa deuxième épouse, Marie de Lorraine-Vaudémont (voir note N° 4). Chef des Rohan, il était le cousin et le contemporain d'Anne de Bretagne, et, de surcroît, l'héritier potentiel du duché en cas d'extinction des Dreux-Montfort (voir note N° 16). Il descendait des comtes de Rennes par les mâles (voir note N° 24 - Etude II), et donc des ducs de Bretagne de la Maison de Rennes, les Guvrand († 877), Judicaël († 888), Conan le Tors († 921), etc ... La tradition familiale veut qu'à l'origine de tous ces barons, il y ait eu le légendaire Conan Mériadeuc, roi de Bretagne († vers 421). Bien sûr, cette prétention relève du mythe (voir note N° 11 - Etude I), mais ce qui était bien réel, en tous cas, c'était que Jean II de Rohan, dont la devise était : "Roi ne puis, Prince ne daigne, Rohan je suis", était bien plus Breton que le duc de Bretagne, simple cadet de la Maison de France. Par ses origines et de surcroît par son mariage, il était bien l'héritier naturel du Trône.

Nous ne nous étendrons pas sur la personnalité très marquée de Jean II de Rohan et nous renverrons le lecteur à l'ouvrage essentiel consacré à ce grand seigneur par Yvonnig GICQUEL, "Jean II de Rohan", faisant suite à un "Alain IX de Rohan", tout aussi remarquable (édition Jean Picollec). La postérité mâle du vicomte s'étendra avec ses deux fils, mais ses deux filles par leurs mariages avec des cousins de la branche de Rohan-Guéméné, perpétueront la lignée. La descendance de l'aînée de ses filles, Anne, vicomtesse de Rohan, épouse de Pierre II de Rohan-Guéméné, seigneur de Gié, tombera en quenouille et deviendra la famille de Rohan-Chabot, qui n'est donc Rohan que par les femmes (voir

note N° 24 - Etude II). Par contre la postérité de la cadette, Marie de Rohan, épouse de Louis IV de Rohan, seigneur de Guéméné († 1527), est représentée de nos jours et constitue la lignée mâle des Rohan, implantée, pour cause de Révolution française, en Autriche (voir note N° 24 - Etude II).

(16) ANNE de BRETAGNE : Duchesse de Bretagne, Pair de France, comtesse de Montfort, de Richemont, d'Etampes, de Vertus, de Mantes, etc ..., Anne naquit en 1477, succéda à son père à onze ans en 1488 et mourut à Blois à 37 ans le 9 Janvier 1514, après avoir été, par alliance, deux fois reine de France.

François II avait, par son testament (1488), désigné le maréchal de Rieux, le félon repent (voir note N° 12), comme tuteur de l'enfant. Sitôt le duc décédé, Charles VIII fit part de ses prétentions sur le duché, se référant (encore !) aux prétendus "droits" achetés à Nicole de Blois. Devant l'opposition bretonne, le roi déclara la guerre à la Bretagne (1489). Rieux, récidiviste, tourna le dos à sa pupille et entra en rébellion. Clémentine, Anne "passa l'éponge" ...

Anne de Bretagne avait d'abord été fiancée à Frédéric IV d'Aragon, roi de Naples († 1504), mais le mariage ne se fit pas. Elle épousa alors, en 1490, par procuration, à l'âge de treize ans, l'archiduc Maximilien de Habsbourg d'Autriche, héritier du Saint Empire Romain Germanique. Ce mariage irrita fortement Charles VIII, peu soucieux de voir son royaume, "pris en tenaille" entre la Bretagne et l'Allemagne. Il fit opposition au mariage, rappelant les dispositions du traité du Verger (voir note N° 12), lesquelles interdisaient au souverain breton de se marier sans le consentement du roi de France. Et Charles envoya donc des troupes sur le duché. Pour mettre fin à la guerre, Anne céda. A contre-cœur, elle fit rompre le mariage germanique (il n'avait pas été consommé), et elle épousa Charles VIII (1491). Le roi devait décéder sept ans plus tard, le 7 Avril 1498, après avoir donné six enfants à sa femme, tous morts au berceau. L'Histoire a retenu le prénom de l'aîné, Charles-Orland. Dauphin de Viennois, mort en 1495 à l'âge de trois ans.

Charles VIII décéda, c'est son cousin Louis d'Orléans, plus proche parent par les mâles, qui lui succéda sous le nom de Louis XII. Il avait été prévu dans le contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, que la duchesse et reine, en cas de décès sans héritiers du roi, ne pourrait épouser que le successeur au Trône de France de ce dernier. Et c'est ainsi qu'Anne de Bretagne épousa Louis XII en 1499, Louis XII, l'ex-Louis d'Orléans qui s'était battu avec le duc François II à Saint-Aubin-du-Cormier contre les troupes du roi de France (voir note N° 12).

Le contrat de ce second mariage est très intéressant. Il stipulait que le premier fils à naître serait héritier du Trône de France et le deuxième fils, héritier du Trône de Bretagne.

D'évidence, on voit bien là qu'Anne ne voulait pas que la Bretagne soit réunie à la Couronne. Et le contrat précisait encore qu'à défaut du deuxième fils, on choisirait pour la Bretagne l'aînée des filles. Et à défaut de filles, le duché serait transmis aux Rohan, héritiers naturels de la duchesse (voir note N° 15). Il était par ailleurs entendu qu'Anne restait souveraine en son duché, lequel demeurait indépendant.

Deux filles seulement devaient naître du mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne (si l'on excepte deux garçons morts-nés) : Claude de France, née en 1499 et Renée de France, née en 1510. Loi salique oblige, Claude ne pouvait hériter du royaume de France, et l'héritier présomptif de la couronne des lys devenait François d'Orléans, comte d'Angoulême (futur roi François Ier), cousin par les mâles de Louis XII. Claude de France fut, en conséquence, nommée héritière de Bretagne. En 1401, à l'âge de deux ans, sa mère la fiança, par le Traité de Trente, à l'archiduc Charles d'Autriche (futur Charles-Quint), âgé, lui, d'un an, et petit-fils de l'empereur Maximilien. Par ces fiançailles, le duc de Bretagne, renouant avec le projet germanique, contrecarrait celui de Louis XII visant à marier Claude avec François d'Angoulême, l'héritier du trône de France. Une épreuve de force eut alors lieu entre Anne et son royal mari. En 1506, après cinq années de lutte, la duchesse dut céder. Les fiançailles autrichiennes furent rompues et Claude fut promise à François d'Angoulême.

La duchesse Anne décida alors de se retirer en Bretagne. Là, elle refit son testament, écartant sa fille Claude de l'héritage breton et réservant celui-ci aux enfants à venir, en l'occurrence Renée de France qui devait naître en 1510. On retrouve l'esprit des dispositions du contrat de mariage de 1499 : préserver l'indépendance de la Bretagne, éviter à tous prix une réunion du duché au royaume de France.

Anne de Bretagne devait mourir le 9 Janvier 1514. Quatre mois plus tard, le 14 Mai, sa fille aînée Claude de France épousait François d'Angoulême, son père Louis XII l'ayant préalablement nommée héritière du duché, en violation des dispositions testamentaires d'Anne. Louis XII mourut à son tour le 1er Janvier 1515, moins d'un an après sa femme.

François d'Angoulême devenait le roi François Ier, époux de la duchesse Claude. L'œuvre du duc François II et d'Anne de Bretagne était ruinée.

(17) FRANÇOIS, Bâtard de BRETAGNE : Comte de Vertus-en-Champagne, seigneur de Clisson, lieutenant-général de Bretagne, et par ailleurs baron d'Avaujour et comte de Goëlle par alliance. François naquit en 1462 des amours de François II et d'Antoinette de Meignelay (voir note N° 12). Il épousa Madeleine de Brosse-Penthièvre, baronne d'Avaujour et comtesse de Goëlle, fille de Jean III, comte de Penthièvre († 1502) et de Louise de Montfort-Laval. Jean III,

comte de Penthièvre, descendait par les femmes du bienheureux Charles de Blois et de Jeanne la Boiteuse, et avait été autorisé à relever le nom de Bretagne (voir note N° 22 - Etude IV).

Cette branche naturelle de la Maison de Bretagne perdura jusqu'à l'aube de la Révolution, puisqu'elle ne s'éteignit qu'en Septembre 1746, à la mort sans postérité d'Henri-François de Bretagne, baron d'Avaujour, comte de Vertus et de Goëlle. Elle s'était alliée à des familles telles les Astarac, les Pisseleu, les Saint-Amador, les Rohan, les Coësmes, les Goulaine, les du Bellay, les Dailion du Lude, les Escoubleu de Sourdis, les Balzac d'Entragues, les Courtenay, les Charrette de Montebert, etc ...

(18) CLAUDE de FRANCE : Duchesse de Bretagne à 15 ans en 1514 à la mort de sa mère, en violation des dispositions testamentaires de cette dernière, personnage effacé, mariée au très ambitieux François Ier de France, elle fut un jouet entre les mains du roi, au mépris de toute légalité. La douce "reine Claude", qui a laissé son nom à une race de prunes ! ... une poire eut mieux convenu !), légua, avant sa mort, en 1524, le duché de Bretagne, qui n'aurait jamais dû être sien, à son fils aîné, François, dauphin de France, né en 1518. Celui-ci allait devenir à la mort de sa mère, le soi-disant duc "François III".

(19) RENEE de FRANCE : En fonction des dispositions du testament de sa mère Anne de Bretagne, c'est elle qui aurait dû recueillir le duché en 1514, à la place de sa soeur aînée (voir note N° 16). Agée de quatre ans, elle dut s'incliner devant les volontés conjuguées de son père Louis XII et de son beau-frère François Ier. Duchesse apanagée de Chartres, comtesse de Gisors, elle épousa en 1527 Hercule II d'Este, marquis d'Este, duc de Ferrare, de Modène et de Reggio, en Italie, mort le 3 Octobre 1560, fils d'Alphonse Ier d'Este, seigneur des mêmes terres, et de Lucrece Borgia. La duchesse de Ferrare accueillit dans ses Etats les Calvinistes français persécutés, dont Clément Marot, et adhéra elle-même à la Réforme. Elle mourut trois ans après la Saint-Barthélemy, le 12 Juin 1575, à Montargis.

Si le testament d'Anne de Bretagne n'avait pas été violé, les descendants de Renée de France seraient devenus ducs de Bretagne. L'actuel descendant de cette lignée, qui figurera ici ultérieurement, est l'archiduc Otto de Hasbourg, chef de la Maison d'Autriche, par les mâles, il descend de l'empereur Maximilien, celui qui fut un moment le mari d'Anne de Bretagne, et qui le serait resté s'il n'y avait pas eu la tristement célèbre "raison d'Etat". (voir note N° 16).

(20) "FRANÇOIS III", Duc de BRETAGNE : Dauphin de France dès sa naissance en 1518, et héritier du royaume, il reçut sans droit aucun le duché de Bretagne en 1524, à la mort de sa mère, la reine Claude. Le 13

Avril 1532, il fut couronné solennellement à Rennes, duc de Bretagne, sous le nom de "François III". Il devait décéder sans alliance en 1536 à l'âge de dix-huit ans, et son frère cadet, Henri, futur roi de France, Henri II deviendra après lui le duc de Bretagne "Henri Ier".

Mais avant cela le 15 Août 1532, les Etats de Bretagne, réunis à Vannes, demandèrent officiellement la réunion du duché à la Couronne de France ! Comment en était-on arrivé là ?

Il faut savoir qu'en coulisses (aucun manuel d'Histoire de France ne le dira), le roi François Ier, aussi retors, malgré les apparences, qu'un Louis XI, avait "tiré les ficelles" de l'affaire. Il faut savoir qu'il y eut vote, et que donc, il fallut bien "acheter" des voix. Alors, des "gratifications", des "pots-de-vin" furent versés. Il y eut ce qu'on appelle aujourd'hui des "ma-gouilles".

Ceux qui se vendirent au roi sont connus.

- il y eut Jean de Montfort-Laval, comte de Châteaubriant, baron de Beaumanoir, de Malesroit et de Châteaugiron, seigneur de Largouët d'Elven, amiral et gouverneur de Bretagne, mort en 1543, fils de François de Montfort-Laval, petit-fils de Guy XIV de Laval (voir note N° 8) - il y eut René, seigneur de Montjean ou de Montjean, de Cholet et de Sillé-le-Guil-laume, vicomte de Dinan, baron de Combourg, maréchal de France, mort en 1538, fils de Louis de Montjean,

- il y eut François de Bretagne, baron d'Avaujour, comte de Vertus et de Goëlle, seigneur de Clisson, fils de François de Bretagne, petit-fils de François, bâtard de Bretagne (voir note N° 17), et donc arrière-petit-fils du duc François II, lequel dut se retourner dans sa tombe.

... Il y en eut d'autres encore ...

La séance des Etats fut houleuse. PITRE-

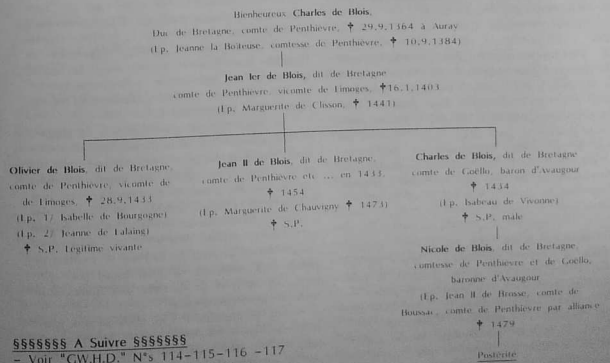
CHEVALIER et Dom LOBINEAU précisent que "la corruption ruina les rangs des derniers Bretons" !

A défaut de leur indépendance, les Bretons conservèrent toutefois, du moins sur le papier, leurs libertés intérieures et leurs institutions libérales. Tout cela fut scellé dans le Traité de 1532 ou "Edit d'Union" et l'Edit du Plessis-Macé, qui le compléta. Ces textes se videront de leur substance au fil des ans, les mesures conservatoires seront battues en brèche, les libertés octroyées seront rognées peu à peu. Alors viendra le temps des premières insurrections, mais ceci est une autre histoire ...

Il ne faut pas perdre de vue le fait que l'annexion de la Bretagne par la France, était à plus d'un titre une affaire intéressante pour le royaume des fleurs de lys. Pour ne citer que l'exemple de la Flotte, il faut savoir qu'en 1532, la Flotte de ce petit pays qu'était la Bretagne était sept fois plus importante que la Flotte du pays envahisseur. Au moment de l'annexion, d'ailleurs, un dicton, courait à Paris : "La Bretagne est le Pérou pour la France" ! ...

(21) "HENRI Ier", Duc de BRETAGNE : En 1547, à la mort de François Ier, le vainqueur de Marignan et le vaincu de Pavie, lorsque son fils Henri, dauphin de France, alias "Henri Ier", duc de Bretagne, devint le roi de France Henri II, le titre de Duc de Bretagne tomba en désuétude. Il ne sera plus relevé, à la manière "folklorique" chère aux Capétiens, que pour deux frères du roi Louis XV ... et pour un petit-fils d'Alphonse XIII d'Espagne ...

(22) Les derniers BLOIS-PENTHIEVRE : Les Blois-Penthièvre, qui ont été évoqués à différentes reprises dans les notes précédentes, peuvent être résumés généalogiquement comme suit :



André-Yann DENIS

GWENN-HA-DU 21

livres levrioù

"LEVR BOURZH AR VEJ KENTAN"

(Le livre de bord du premier voyage de Christophe Colomb - 1ère partie)

Kristol GOULM - 219 pages - traduit de l'espagnol ancien par Filip Oillo, avec une introduction de 62 pages, une abondante bibliographie, de très nombreuses notes infrapaginales et de nombreuses cartes d'une remarquable clarté. Ed. Al Liamm.

Nous connaissons Filip Oillo comme un excellent nouvelliste - un des meilleurs sans aucun doute de la jeune génération.

Avec cet ouvrage il nous apparaît sous un angle nouveau, celui du traducteur et du linguiste - il a dû lui-même pour une part créer la langue de sa traduction - et aussi un homme épris d'érudition.

Grâce à lui, nous possédons désormais en breton un des ouvrages les plus émouvants qu'il nous ait été donné de lire, non pas malheureusement le véritable livre de Christophe Colomb, mais un résumé de celui-ci, établi par Bartolome de Las Casas, l'apôtre et le défenseur des Indiens, et fils d'un de ses compagnons de voyage. Il en a, peut-on penser, conservé l'essentiel : pages qui semblent refléter comme un miroir l'angoisse des marins errant sur un océan sans limite, environné de terrifiants mystères; puis l'émerveillement, la joie immense de ces mêmes hommes, et de Colomb en particulier, découvrant un monde inconnu, d'une luxuriance beauté, un Paradis Terrestre d'avant la chute de nos premiers parents, peuplé d'êtres vivants dans une innocence primitive.

Est-ce un monde réel ? Est-ce un rêve ? Restons sous le charme de ce récit, même si nous sentons bien au fond de nous-mêmes qu'il recouvre une image largement différente, souvent cruelle, qu'il a été conçu à l'origine comme un rapport officiel, un plaidoyer pour emporter l'adhésion de leurs Majestés très Chrétiennes, Ferdinand et Isabelle à qui il était destiné, mettant en valeur le caractère inestimable de ces terres nouvelles, tant sur le plan matériel - sources de richesses inépuisables - que spirituel : champs d'âmes vierges, prêtes à être moissonnées par les missionnaires du Christ.

Mais en lisant entre les lignes, retenant l'attitude des Indiens eux-mêmes, fuyant devant ces intrus ou cherchant à les éloigner le plus possible en les lançant à la poursuite de nouveaux mirages et de nouvelles chimères, on ne peut que s'interroger sur les véritables relations qui s'établirent, en bien des occasions, entre les Espagnols et les Indiens. Colomb lui-même, avec un cynisme inconscient soulèvera parfois un coin de

voile quand il s'étend sans scrupules sur la capture d'un certain nombre de ces Indiens qu'il ramènera en Espagne à titre de "spécimens", comme on le ferait de têtes de bœufs ou de plantes inconnues, et nous laissant plus loin entendre, d'une façon certes plus discrète, qu'il a livré à ses propres hommes un grand nombre de femmes indiennes.

Un autre aspect de ce voyage se faufile donc à l'arrière plan de notre esprit, d'autant plus que ce que nous savons de Colomb par ailleurs ne saurait le placer bien haut dans notre estime !

Dans sa préface et dans ses nombreuses notes infrapaginales, Filip Oillo nous apporte beaucoup d'éléments nécessaires à la compréhension de ce récit : du contexte historique, de l'immense enjeu que représente ce saut dans l'inconnu qui entraîne la moitié de l'humanité vers de nouvelles destinées.

Qu'il me permette à ce propos d'ajouter quelques remarques :

- Nous ne pouvons suivre son jugement (au moins implicite) des Rois Catholiques, Isabelle et Ferdinand, dont on ne peut ignorer la politique vraiment humaine et chrétienne de protection des Indiens qu'ils ont sans cesse menée de tout leur pouvoir, même si cette politique a été contrecarrée par des aventuriers sans scrupules, avides de richesses et d'avantages de toute sorte, dont Colomb lui-même - (et ceci est à l'origine de sa disgrâce !) -

- Sa vision du monde amérindien et des conséquences de la conquête paraît trop globalisée ?

Disons seulement que ces Indiens ne formaient pas un peuple, qu'on trouvait entre eux au moins autant de différence qu'en Europe entre les Norvégiens, les Siciliens ou les Irlandais et que, si le sort des Caraïbes fut particulièrement atroce et inique, il ne fut pas partagé par tous.

Ces peuples n'étaient pas que de "bons sauvages" (certains d'ailleurs étaient hautement civilisés) mais la lépre de la guerre, comme partout ailleurs sur la planète, l'oppression de l'homme par l'homme étaient aussi la réalité quotidienne des habitants de ce "Nouveau Monde" qui, en ce sens ne le cédait nullement à l'ancien, parfois bien au contraire !

Au Mexique, par exemple, la poignée des envahisseurs espagnols qui succéderont à Colomb, très peu nombreux et certainement pas de petits saints n'en furent pas moins accueillis comme des libérateurs et accompagnés dans leur conquête de l'Empire aztèque par l'armée des peuples opprimés par les sectateurs d'une religion véritablement atroce, dont les dieux s'abreuyaient chaque année du sang de dizaines de milliers de jeunes gens immolés, de telle façon que cette terre, au moment de l'arrivée des Blancs était menacée de dépeuplement.

- Contrairement à ce que l'on peut penser, que l'on a longtemps pensé, la monarchie espagnole a, non seulement protégé les Indiens, elle a aussi protégé leur culture, favorisant le développement du nahvat, la langue des Aztèques

et l'écllosion aux XVIème et XVIIème siècles d'une grande littérature dans une langue qui n'était jusqu'ici pas écrite. Créant pour ces Indiens une liturgie particulière, très remarquable et qui a survécu jusqu'à nos jours, au moins jusqu'à l'"adgiornamento".

La persécution honteuse et criminelle des Indiens de nombreux pays, leur extermination systématique est plus le fait des XIXème et XXème siècles, après l'effondrement de l'Empire qui les préservait et la prise en main de l'Amérique latine par les disciples créoles de la Révolution jacobine et de la Franc-Maçonnerie que des siècles précédents.

Celui qui vous parle est pourtant lui-même "Indien de coeur" au même titre que Filip Oillo, et depuis ... l'âge des soldats de plomb où il les faisait toujours triompher. Sans doute, enfant, se sentit-il Indien avant d'être Breton !

Encore un mot !

Il est vrai que de nombreux Juifs furent expulsés d'Espagne à cette époque pour différentes raisons, dont certaines sont odieuses et inacceptables.

Il est vrai aussi que l'Espagne est le seul pays d'Europe (occidental ou oriental) qui les ait intégrés profondément et complètement alors que tous les autres peuples les enfermaient dans des ghettos.

Il ne faut tout de même pas oublier que Ferdinand d'Aragon était lui-même moitié de sang juif, que Sainte Thérèse d'Avila - la grande Sainte Thérèse, et Saint Jean de la Croix, étaient eux aussi des enfants de Juifs convertis !

Ajoutons enfin, pour la petite histoire contemporaine, que le dictateur Francisco Franco était d'origine juive des deux côtés, par son père et par sa mère !

Je m'arrête ! Comment analyser en quelques lignes un ouvrage aussi riche.

La vérité est difficile à atteindre !

Yann BOUËSSEL du BOURG †

"BLAZ AN HOLEN" (Le goût du sel)
Filip OILLO
Ed. Al Liamm

La "nouvelle" s'octroie le plus souvent les faveurs des jeunes auteurs en langue bretonne. Le cercle de nos romanciers est plus étroit, et la parution du premier roman de Filip Oillo, couronné par le Prix Xavier de Langlais, mérite donc d'être doublement saluée.

Une récente traduction du voyage de Christophe Colomb nous avait révélé le goût de l'auteur pour les tribulations épiques. "Blaz an Holen" (le goût du sel) en est l'accomplissement. Anton ar Sant, héros fantoche, navigue à vue dans une atmosphère de roman-photos : BMW, grosse situation, conquêtes d'une nuit ... C'est à peine si l'embonpoint naissant de la quarantaine nimbe d'amertume ce bonheur prêt-à-porter. La remembre d'Anna et l'apprentissage de sentiments plus authentiques marqueront le départ d'une brusque descente aux enfers. Anton perdra d'a-

bord son emploi pour avoir pratiqué un accoutrement dans un accoutrement de moine. Accusé à tort d'assassiner en série de vieux bretonnants, il découvrira bientôt les joies ensanglantées de la garde à vue, avant de mettre le cap sur une splendide Afrique, exsangue et décomposée.

Filip Oillo superpose en acrobate les registres burlesques, tendres et tragiques, semant de fugitives étincelles poétiques au fil des pages. Son talent tient du caricaturiste : force du trait, puissance de dérision et de dénonciation, instinct comique, sans échapper parfois au cliché, comme en témoigne l'épisode un peu convenu de la compréhension hâtive de l'air ... On appréciera, sous des dehors très libres, une expression élaborée, puisée aux sources de la langue, et prenant pied dans nos années internet avec une agilité de chat de gouttière.

Il est bien difficile au lecteur de s'arracher à une fresque si vivante, et nous attendons avec impatience de retrouver Anton et Anna dans le second volume annoncé.

Malo BOUËSSEL du BOURG

"Les oeuvres de LUZEL"
"JOURNAL DE ROUTE ET LETTRES DE MISSION"

Texte établi et présenté par François MORVAN
224 pages avec de nombreuses photos prises par Luzel lui-même.
Ed. Presses Universitaires de Rennes et Terre de Brume.

Délicieux petit ouvrage et qui conserve une profonde unité en dépit de sa composition au premier abord disparate : "Le Journal de Route" de Luzel et les trois "Lettres de Mission" qu'il adressa au Ministre de l'Education de l'époque, de qui il avait obtenu une bourse pour essayer de recueillir les manuscrits subsistants de l'ancien théâtre breton : manuscrits qui, une fois sauvés par lui de l'oubli ou de la disparition allèrent sommeiller pendant longtemps dans les tombeaux des bibliothèques et archives publiques. Tant il est vrai que les autorités de l'"Une et Indivisible" ne s'intéressent à la culture bretonne que lorsqu'elle est morte, et se chargent alors parfois de son enterrement !

Avec une charmante simplicité, un humour discret, en une langue impeccable, Luzel nous fait traverser son Tregor d'il y a plus de 100 ans, cette Bretagne dont on s'est acharné à détruire la tierce, la foi, la langue, les traditions, et même, à présent, le paysage ! Ce pays sage dont nos ancêtres, au cours de longs siècles, avaient participé à l'élaboration. Mais, plus encore, à travers ces pages, il nous fait rencontrer le peuple breton d'autrefois, avec sa gentillesse, sa bonté, son sens inné de la poésie : ces cultivateurs aux doigts engourdis par le travail des champs, ces artisans qui recopiaient de façon malhabile, mais avec tant de joie profonde, complétaient ou recomposaient à leur façon.

les manuscrits de leur vieux théâtre, conservés avec amour et dont, seule la nécessité, une pauvreté vraiment trop grande les amener à se dessaisir...

Ces acteurs, tellement pénétrés de leurs personnages qu'ils continuaient à déclamer, se répandant l'un à l'autre, tout en cheminant vers leurs maisons. Cette communion qui existait alors entre acteurs et auditeurs, retrouvant le caractère collectif et sacré du théâtre à l'aube de sa création.

Luzel lui-même a-t-il vraiment pressenti la valeur de ces pièces pour lesquelles il avait de l'affection, et qui dépassait de beaucoup l'intérêt "scientifique", disons, ethnologique, que les autorités voulaient bien leur reconnaître.

Anatole Le Braz (dont il a fait l'héritier de son immense travail) et qui semble les avoir étudiées beaucoup trop superficiellement, n'y voyait qu'un décalque maladroit et, somme toute, barbare, sans originalité, du théâtre médiéval français, alors que les plus anciennes de ces pièces ont, non seulement conservé un système de prosodie d'une grande musicalité, qui n'appartient qu'aux Celtes et dont l'origine se perd dans la nuit des temps, mais tirent aussi parfois leur inspiration de sujets vraiment propres à la Bretagne. Que même quand il s'agit d'adaptations d'écrits français (ou latins), l'esprit qui anime ces adaptations, les personnages qu'y introduisent leurs auteurs, surgis des profondeurs de la tradition, en font des œuvres bien différentes de leurs modèles.

Les classiques français n'ont-ils pas, eux aussi, "copié" les Anciens ? Pourrait-on leur reprocher de n'avoir pas fait œuvre originale ?

Nous connaissons surtout Luzel comme conteur et collecteur de contes, à la manière des frères Grimm dans les pays allemands. Nous lui devons également beaucoup de reconnaissance pour cette recherche difficile et tenace de ces manuscrits de notre vieux théâtre, dont beaucoup sans lui se seraient évanouis, sans laisser de trace, de façon misérable, même si, hélas, il borna en fait son champ d'action à son Trégor natal.

De la reconnaissance aussi pour ces photographies émouvantes, prises par lui, et qui ornent aujourd'hui le récit de cette quête inoubliable.

Yann BOUËSSEL du BOURG †

"JEAN-PAUL II A SAINTE-ANNE D'AURAY" Le livre-album de la visite du Pape

Conception : Michel TANGUY, photographies : Daniel MINGANI. Editions Nouvelles du Finistère. Quimper, 60 pages, 85 Frs.

La visite du pape Jean-Paul II à Sainte-Anne d'Auray, le Vendredi 20 Septembre 1996, est encore dans toutes les mémoires. Les quelques 120.000 personnes qui ont participé à cette journée et les millions d'autres qui l'ont suivi à la

télévision, ont eu vraiment le sentiment d'assister à un événement historique. Pour la première fois en effet dans l'Histoire, un successeur de l'apôtre Pierre, celui que les catholiques appellent le "Saint Père" ou encore le "Vicaire du Christ", foulait le sol de Bretagne et venait à la rencontre des catholiques bretons.

La presse écrite s'en est fait largement l'écho et les quotidiens régionaux ont publié des suppléments spéciaux, abondamment illustrés de photographies prises au cours de cette journée mais ceux-ci ont l'inconvénient d'utiliser un format et une qualité de papier qui n'en rend pas la conservation facile. C'est dire l'intérêt d'un livre-souvenir sur cette visite. Il en est paru plusieurs relatant l'ensemble de la visite du pape Jean-Paul II en France du 19 au 22 Septembre 1996 mais il était important qu'un ouvrage paraisse consacré spécifiquement à la première visite du chef de l'Eglise catholique en Bretagne. Il faut donc savoir gré aux Editions Nouvelles du Finistère d'avoir publié un petit livre album abondamment illustré de photographies en noir et blanc et en couleurs, qui permet de revivre, presque minute par minute, cette journée, d'y retrouver tous les textes importants, dont l'hymne du Pape, et d'en revivre l'ambiance recueillie et joyeuse.

Le seul reproche que l'on puisse faire à cet album est d'avoir sinon gommé, du moins minimisé, me semble-t-il, la dimension profondément bretonne de cette visite, sans doute pour ne pas déplaire aux responsables des diocèses non-bretons qui avaient été associés à l'accueil de Jean-Paul II à Sainte-Anne d'Auray. Déjà certains avaient tenté de présenter cette visite comme une visite dans "l'Ouest", comme si ce terme géographique pouvait avoir un sens pareil cas. L'Ouest est une notion toujours relative : pour des Chinois ou des Indiens, "l'Ouest", c'est l'ensemble de l'Europe, alors que, pour des Bretons, "l'Ouest" c'est le Finistère, et à Rennes comme à Nantes, on sait bien que l'on se trouve dans l'Est de la Bretagne... Un ancien Premier Ministre de la France, récemment décédé, était si jacobin que le mot "Bretagne" ne venait jamais à ses lèvres et qu'il s'obligeait pour la désigner à ne parler que de "l'Ouest" ou de "l'extrême-Ouest", ce qui était risible. Aujourd'hui comme hier, les habitants de la Bretagne ne veulent pas être traités de "ouestons" et encore moins de "ouistilts", selon le mot plaisant de Jean-Yves Cozant, député du Finistère; ils sont Bretons et n'ont pas à en rougir.

A Sainte-Anne d'Auray, le 20 Septembre, les innombrables drapeaux bretons, claquant au vent, les bannières des paroisses, les magnifiques cantiques bretons traditionnels et, à la fin, les chants et les danses populaires ne permettaient aucun doute, y compris pour les fidèles venus des diocèses voisins et accueillis fraternellement en terre bretonne : le Pape était bien en Bretagne.

Jacques LIRZIN

"CAPITAINE CONAN"

Roger VERCEL - 284 pages, 98 Frs - Editions Albin Michel.

Ce roman de Roger VerceI qui vient de paraître sous une belle couverture composée d'images du film de Bertrand Tavernier, n'est pas réellement une nouveauté. Sa première édition remonte à plus de 50 ans, en 1934, l'année même où il obtenait le Prix Goncourt. Il a été maintes fois réédité depuis mais c'est la sortie du film *Capitaine Conan*, dans les salles de cinéma à la dernière mi-Octobre qui donne à ce beau livre une nouvelle actualité.

Bernard Tavernier est un des grands réalisateurs français d'aujourd'hui et on lui doit déjà plusieurs autres films inspirés par la guerre : *La ote et rien d'autre*, *La guerre sans nom...* *Capitaine Conan* fait revivre une page d'Histoire oubliée : les combats de l'Armée d'Orient dans les Balkans en 1918-1919. Lorsque chaque année, le 11 Novembre, on commémore l'Armistice de 1918, on croit commémorer la fin de la première guerre mondiale, appelée aussi la guerre de 1914-1918. On oublie seulement que des forces françaises et alliées ont continué à se battre en 1919, en Bessarabie, devenue roumaine, pour contenir la menace bolchévique. Roger VerceI (né en 1894) a appartenu à cette Armée d'Orient et son roman est directement inspiré de sa propre expérience. Il a lui-même participé à de nombreuses actions militaires dans les Balkans, puis a été chargé du rôle de défenseur, puis de commissaire-rapporteur lors de conseils de guerre, alors qu'il n'avait que 24 ans et aucune connaissance juridique, puisqu'il avait fait des études de lettres, comme André Norbert dans son roman... Le personnage central, le lieutenant breton Conan, correspond aussi à un homme qui a véritablement existé et tout somme juste dans le roman de Roger VerceI.

Le même compliment peut être adressé au film de Bertrand Tavernier. Tourné pour la plus grande part dans les Balkans en 1995 (et en Bretagne, dans la région de Dinan, pour les scènes finales), il permet aux spectateurs de revivre vraiment comme s'ils y étaient d'extraordinaires scènes de bataille, mettant aux prises des milliers d'hommes, dans des paysages de montagne superbes, de jour comme de nuit, puis d'accompagner aussi les soldats à Bucarest où le désespoir pousse certains à se livrer aux pires excès. Rarement un film inspiré d'un livre n'aura été aussi proche que celui-ci et tous ceux qui verront le film éprouveront un grand plaisir à découvrir le roman de Roger VerceI, de même que tous ceux qui ont lu et aimé le livre, apprécieront le film, servi par de formidables acteurs : Philippe Torreton (dans le rôle de Conan, le baroudeur), Samuel Le Bihan (dans celui de Norbert, l'intellectuel), Claude Rich (général Pitard), Bernard Le Coq (lieutenant de Scève)... Le roman de Roger VerceI était un roman "dur", le film l'est aussi. Il ne nous montre pas des héros sans peur et sans reproche et ne glorifie pas la guerre mais il en souligne au contraire

certain aspects particulièrement atroces et aussi d'autres qui sont simplement grotesques, voire absurdes, mais c'est aussi un film plein d'humanité, avec des personnages en chair et en os, dont on se sent souvent proche ou du moins que l'on peut comprendre, même si on ne peut souvent les approuver. *Capitaine Conan* est un grand film qu'il faut aller voir et un beau roman qu'il faut lire ou relire.

Jacques LIRZIN

"LOUIS DE PLELO"

une folle entreprise au siècle des Lumières"
Philippe CARRER - Ed. Coop Breizh, Spézet - 230 pages, 130 Frs.

L'effondrement des régimes communistes en Europe centrale et orientale a mis fin à la séparation du continent en deux blocs antagonistes et permis la reprise de relations politiques, économiques et culturelles entre des pays qui appartiennent à une même civilisation et partagent une Histoire commune. Les relations entre la France et la Pologne se sont particulièrement développées depuis 1990 et la Bretagne se situe en pointe parmi les régions françaises dans les échanges avec la Pologne : les Côtes d'Armor ont établi des liens particuliers avec la voïvodie de Poznan, et une "Maison de la Bretagne" a même été inaugurée le 10 Mai 1993 dans le centre historique de la ville de Poznan (560.000 habitants). C'est par milliers que des Bretons de tous âges et de toutes professions se sont déjà rendus ces dernières années en Pologne et que des Polonais sont venus en Bretagne.

Il existe maintenant de profondes affinités entre Bretons et Polonais; affinités que renforce le souvenir d'un certain nombre de faits historiques parmi lesquels l'engagement résolu du Malouin Félicité de Lamengais aux côtés du peuple polonais révolté en 1830-1831 contre l'oppression tsariste, et la venue en Bretagne de grandes figures polonaises comme Frédéric Chopin, Adam-Henri Kowalski, Joseph Conrad, Wladislaw Mickiewicz, Henryk Sienkiewicz, Marie Curie, Czeslaw Milosz et bien d'autres... Mais la figure la plus emblématique de l'amitié entre la Bretagne et la Pologne est sans nul doute Louis de Plélo, dont on ratera dans deux ans le tricentenaire (il était né à Rennes le 28 Mars 1699). Plélo qui a donné son nom à une rue de Rennes et à une rue de Paris et dont la fin héroïque eut un retentissement peu oublié aujourd'hui, est pourtant quelque peu oublié aujourd'hui. Plusieurs livres lui ont été pourtant consacrés dans le passé, dont un en 1876 et un autre en 1946, mais ils sont depuis longtemps épuisés et introuvables. Il était temps qu'un historien se penche à nouveau sur la vie de ce Breton étonnant.

C'est ce qu'a fait Philippe Carrer qui vient de faire paraître aux Editions Breizh un livre de 230 pages intitulé : "Louis de Plélo, une folle entreprise au siècle des Lumières". Rappelons brièvement les faits :

Louis Robert Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, appartenait à une très ancienne famille de Bretagne et était lié par sa femme à plusieurs secrétaires d'Etat. Après avoir commencé une carrière dans l'armée, il fut nommé par Louis XV en 1729 ambassadeur de France au Danemark, poste particulièrement important dans une région où s'affrontaient alors des intérêts puissants et où la France, alors le pays le plus peuplé d'Europe, entendait exercer une influence active. En 1734, après que Stanislas Leszczyński, beau-père de Louis XV, ait été réélu roi de Pologne par la Diète polonaise, les Russes envahirent son pays pour imposer leur candidat Auguste de Saxe. Stanislas se trouva bientôt assiégé par les troupes russes dans le port de Dantzig (Gdansk) et un corps expéditionnaire français de 1.500 hommes fut envoyé par mer à son secours; mais, devant la supériorité écrasante des forces ennemies présentes autour de Dantzig, le comte de Lamoignon qui commandait l'expédition, renonça à attaquer et, sur le chemin de retour vers Brest, vint mouiller devant Copenhague. Indigné par cette attitude, le comte de Plélo abandonna son ambassade et, au nom du roi de France dont il s'estimait le seul représentant dans la région, il se mit à la tête de la petite flotille à laquelle il fit reprendre le chemin de Dantzig. Il débarqua près de la cité assiégée et partit à la tête de la petite armée à l'assaut des lignes russes. Il fut tué au combat le 27 Mai 1734.

Cette magnifique et tragique histoire que l'on verrait bien portée à la scène ou à l'écran, est en soi captivante et le livre de Philippe Carrer la retrace avec beaucoup de talent dans son livre mais il a été bien au-delà de ses prédécesseurs qui avaient également raconté la vie de Plélo et sa fin héroïque. A travers cette vie, il nous fait découvrir ou redécouvrir à la fois la société française du début du XVIII^{ème} siècle, cette époque des "Lumières" marquée par l'influence croissante des savants et des philosophes, le développement de la Franc-maçonnerie et un relâchement des mœurs dans la haute société du royaume, et également la situation politique mouvementée de l'Europe et en particulier celle des pays riverains de la mer Baltique. Il le fait avec une érudition époustouflante sans jamais être pédant et dans un style particulièrement clair et agréable qui rend compréhensibles au lecteur les situations les plus complexes, mais l'apport le plus original de l'auteur à la compréhension de l'histoire de Louis de Plélo, c'est celui de la psychologie. Ancien psychiatre des hôpitaux et auteur par ailleurs de plusieurs ouvrages originaux d'ethnopsychiatrie, Philippe Carrer a su, tout en restant accessible et clair, expliquer largement la personnalité attachante et le comportement étonnant de Louis de Plélo. Sous-titre "essai de psychohistoire", ce livre original et passionnant ouvre véritablement une nouvelle voie dans le domaine de la biographie historique.

Jacques LIRZIN

"INISDOON"

Roman de Christian ROLLAND - Denoël, Paris - 302 pages, 115Frs.

Coincidence ? Ce beau roman irlandais qui est le premier roman de Christian Rolland, est paru au moment de "l'imaginaire irlandais", ce festival de la création irlandaise qui a été l'occasion cette année de faire découvrir au public français de nombreux aspects méconnus de la création contemporaine irlandaise, que ce soit dans le domaine de la littérature ou ceux de la peinture, du théâtre, de la musique ou du cinéma. Avec *Inisdoon*, nous ne sommes cependant pas dans l'Irlande des années 1990 mais dans celle du début du siècle, entre 1912 et 1916, c'est-à-dire dans un pays encore soumis au joug colonial anglais et où la colère gronde et s'apprête à exploser. Ce sera l'Insurrection de Pâques 1916 qui mènera la plus grande partie de l'île à son indépendance.

Le roman nous entraîne dans la vie d'une petite communauté insulaire de 200 habitants, vivant sur un rocher de 6 km de long sur 4 km de large, une île imaginaire qui ressemble beaucoup aux îles d'Aran, aujourd'hui bastions de la langue et de la culture gaéliques. Lian O'Shea, 19 ans, est pêcheur comme son père et son frère et comme la plupart des habitants. Lorsque John Monroë, officier de police protestant originaire de l'Irlande du Nord, débarque dans l'île avec trois hommes pour expulser une veuve et ses jeunes enfants de la chaumière dont le loyer n'a pas été payé, se permettant d'insulter les habitants et de plaisanter grossièrement à propos d'un marin-pêcheur mort la veille en mer, Lian réagit et le blesse. Il va devenir désormais un homme traqué que les policiers au service de l'Angleterre vont finir par capturer, passer à tabac et expédier à Dublin pour être jugé. Des amis, militants républicains, réussissent à le faire évader et à passer sur un bateau de pêche en France d'où il va s'embarquer sous une fausse identité pour l'Amérique comme tant d'autres Irlandais avant lui. A New-York, il devra participer à une attaque à main armée pour procurer des fonds à la résistance irlandaise mais y perdra son meilleur ami, tué sous ses yeux. Embarqué sur une goélette commandée par une jeune femme qui fait de la contrebande d'alcool sur les côtes américaines et dont il deviendra l'ami, il regagnera l'Irlande et finira par se venger de Monroë qui, entre temps, a multiplié ses actes de cruauté et de sadisme à l'égard des habitants d'*Inisdoon*. Cette histoire, on le voit, n'a rien de rose et elle illustre bien la situation dramatique qui a été celle de l'ensemble du peuple irlandais au moment où s'est engagée l'étape ultime de sa libération nationale, mais elle est racontée de manière captivante, avec tous les ingrédients d'un grand roman d'aventures, beaucoup de rebondissements dramatiques et aussi des moments de profonde tendresse.

Avec ces décors irlandais et américains admirablement bien reconstitués, ce roman fait incontestablement penser à un film et, de fait, on

le verrait bien transposé au cinéma. On devine aussi en le parcourant que son auteur est un mordru du cinéma et que son Irlande est d'abord largement celle de Robert Flaherty, de John Ford et de tous les autres grands cinéastes que l'Irlande a inspirés depuis 60 ans. Sa documentation historique semble sans faille, en revanche, il semble avoir quelque mal à rentrer dans la psychologie profonde des Irlandais, surtout de ceux du début de ce siècle, car les sentiments intérieurs qu'il leur prête, semblent plutôt ceux d'un Français des années 1990 et le roman n'échappe pas à quelques petites invraisemblances.

Il n'empêche que ce premier roman est une belle réussite. Né à Saint-Congard dans le Morbihan, en 1954, et bien connu des téléspectateurs bretons, Christian Rolland est entré comme journaliste en 1975 à Radio-Armorique et il est ensuite passé à FR3 Bretagne, puis il est devenu au côté de Michel Le Bris, une des "chevilles ouvrières" du festival du livre d'aventures et de voyages de Saint-Malo "Etonnants voyageurs". Il y a en particulier créé avec Maëtte Chantrel, autre ancienne collaboratrice de FR3 Bretagne, un "café littéraire" dans lequel sont venus déjà des centaines d'écrivains importants de notre temps. C'est sans doute de ce contact qu'est née sa vocation de romancier. Ce premier roman montre que Christian Rolland a vraiment l'étoffe d'un grand écrivain, son style est superbe tout en étant sobre et efficace, et il sait merveilleusement raconter son histoire. Tous les lecteurs d'*Inisdoon* attendent maintenant avec impatience ce prochain roman.

Jacques LIRZIN

"LES OEILLETS DU POETE"

Recueil de poèmes d'Emmanuel LE PEILLET - (Barde TALDIRIG, Société des Gens de Lettres) - Ed. Cloître 29800 - Saint-Thonan - 188 p. 130 Francs . En vente dans les bonnes librairies bretonnes et chez l'auteur ; 4, Rue Henri Avril 22480 - Saint-Nicolas-du-Pélem.

L'enchantement qu'est Emmanuel Le Peillet semble nous prouver que Dame Poesie, prétendue moribonde, renait plus vivace, plus prenante que jamais, de cet oubli où l'avait remis un monde dément, sans coeur, ignorant des ris et des pleurs.

Donc, voici venu son 8ème recueil de poèmes dont les 3 plus récents ont su cueillir les lauriers de 17 joutes poétiques.

De la Butte à Saint-Nicolas, effleurant au passage Migennes en sa cité, son verbe non conformiste nous entraîne par les méandres de son existence, dans le cheminement de ses faiblesses, de ses doutes, meurtrissant son coeur aux ronciers de la passion, à l'épine acérée de la solitude. Mais l'exil n'est-il point cette déchirure qui, au gré de la rêverie, exhale un des plus suaves parfums ?

Du pathétisme de cette oeuvre, ces 180 poèmes en portent témoignage et nous ne pouvons que conseiller aux lecteurs de reprendre la voie

que le Barde Taldirig nous a ainsi si généreusement ouverte.

Pierre CAUDAL

"LA MARINE A VAPEUR"

Alain GUILLERM - Coll. "Que Sais-je" - Presses Universitaires de France.

La fameuse collection "Que Sais-je" des Presses Universitaires de France vient de s'enrichir en Octobre de plusieurs nouveaux titres, dont un "*La Marine à vapeur (1800-1820)*" dû à Alain Guillerme, chercheur au C.N.R.S., qui est déjà l'auteur dans la même collection : "*La Marine dans l'Antiquité*" (1995) et "*La Marine de guerre moderne (1915-2015)*" (1996). Alain Guillerme achève actuellement la rédaction d'un quatrième "Que Sais-je ?" qui paraîtra l'an prochain sur "*La Marine à voile*". Elève et collaborateur de Fernand Braudel, qui dirigea sa thèse de doctorat d'Etat et qui prépara son grand livre "*La pierre et le vent. Fortifications et Marine en Occident*", Alain Guillerme s'est fait une spécialité de l'histoire et de l'archéologie navales ainsi que des problèmes de stratégie et, dans ce nouveau livre comme dans les précédents, il témoigne à la fois d'un savoir véritablement encyclopédique, de conceptions très originales et en même temps d'un grand sens pédagogique. Comme les précédents, ce petit livre (126 pages) est d'une très grande clarté et peut se lire d'une traite, avec beaucoup de plaisir.

Le titre, nécessairement bref, est un peu trompeur. Bien qu'il évoque largement les pionniers de la marine à vapeur en général, le livre traite essentiellement de la marine de guerre à vapeur et ceci d'un point de vue français, même s'il parle abondamment des autres grandes marines de guerre de la période britannique bien sûr, mais aussi allemande, russe, japonaise et américaine... Alain Guillerme nous brosse l'histoire des politiques et des stratégies des grandes puissances industrielles en matière navale pendant un peu plus d'un siècle, fait revivre des guerres, des grandes batailles et se risque même à imaginer plusieurs fois ce qu'aurait pu être le cours de l'histoire si certaines décisions dans ce domaine avaient été différentes. Esprit peu conformiste, il se livre à des comparaisons, parfois un ton prenantes et son livre est écrit avec un ton personnel un peu inhabituel dans la collection "Que Sais-je ?", il le termine par un plaidoyer pour la construction prochaine d'un second port-aéviens nucléaire et le voeu ardent que la France reste ou redevienne une très grande puissance maritime.

Jacques LIRZIN

RECHERCHE - 1er Volume "Les Grandes Chroniques de Bretagne composées en l'an 1514" d'Alain BOUCHART. - Sté des Bibliophiles Bretons - Nantes 1886-1889. Illustr. gravures/bois, impr. sur deux colonnes. Faire offre à "GWENN-HA-DU".

COOP BREIZH

BRETAGNE & PAYS CELTIQUES
LIVRES - DISQUES - JOURNAUX
MATERIEL & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

10, Rue du Maine - 75014 PARIS - Métro:
Montparnasse, Edgard Quinet, Gaité
Tél. 43.20.84.60 - Télécop. 42.21.99.22
Magasin ouvert Lundi 14h à 18h45. Mardi au
Samedi 10h-13h/14h-18h45. Samedi 18h30.

IMBOURC'H

KELAOUENN A STUDI
A SPERED BROADELOUR HA KRISTEN

Y. OLLIVIER 8, Leurgêr ar Marchiz
56230 - KISTREBERZH

Dont a ra er-maez bep miz

PIHERN

LA VOIX DU PAYS MITAW
REVUE DE L'ASSOCIATION VANTYE
64 Rte de Derval 44290 GUEMENE-PENFAO
=====

Linguistique gallo-bretonne. Contes en Parler
Mitaw. Etude des toponymes bretons entre Loire
& Vilaine. Histoire bretonne locale. Etude de
noms de famille, légendes, poésie.

Abonnement : 35 Frs

Yann MIKAEL 12 Rue du Gahinet 44130 BLAIN

CARN

Revue trimestrielle de la Ligue Celtique
24 pages
(3/4 en anglais, 1/4 en langues celtiques)

Informations et articles relatifs aux
mouvements nationaux des six pays celtiques

Abonnement : 90 Frs

Youenn CRAFF

TalbodeK

29300 - BEI/BAYE

Depuis 1932



Skol OBER



COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE
TOUS NIVEAUX OUVERT A TOUS

SKOL OBER Gwaremm Leurwen 22130 PLUFUR - 96 35 10 22

votre meilleur soutien ???

un abonnement à

"GWENN-HA-DU"

JOURNAL NATIONALISTE BRETON

SANS ACCORD PREALABLE AVEC LA REDACTION, TOUTE REPRODUCTION
D'ARTICLE EST FORMELLEMENT INTERDITE
TOUT ARTICLE OU COMMUNIQUE ADRESSE AU JOURNAL POUR INSERTION,
DOIT COMPORTER LES REFERNCES DE L'AUTEUR, "GWENN-HA-DU" LAISSANT
L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SES ECRITS